

journal de la Confédération Musicale de France

N° 342

Juillet 1981

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

Quelques conseils pratiques pour la rentrée...

D'AUCUNS souhaitent ardemment que les formalités administratives soient simplifiées. Hélas, tous ici, au Siège de la C.M.F., le souhaitent aussi et pourtant, ceux qui en font le vœu compliquent souvent notre tâche et la rendent plus difficile.

Une amélioration serait possible si chacun y mettait du sien. Prenons par exemple les assurances : les contrats, les notes qui vous sont adressés sont nets et significatifs et cependant, combien d'erreurs nous font perdre un temps précieux, utile à tellement d'autres choses !

Ces assurances, nous voudrions que, une fois pour toutes, elles soient réglées en temps, c'est-à-dire au 31 mars. La Compagnie d'Assurances devient de plus en plus exigeante sur cette date limite, et nous ne pouvons que la satisfaire, dans l'intérêt de tous.

Même souci pour les cotisations réglées en retard : nos Fédérations connaissent pourtant leur effectif à quelques unités près, et pourraient faire en sorte d'« arriver à l'heure ».

L'Administration de la C.M.F., vous le savez, utilise un personnel minimum pour les raisons que chacun connaît bien. Combien de fois devons-nous dire et redire que lorsque vous effectuez des règlements à l'aide d'un chèque global, chaque chapitre doit être désigné, par exemple cotisations, assurances, journaux, etc. Comment voulez-vous que l'on devine ? Il n'y a pas de voyante ici...

Pour les Concours d'Excellence, une correspondance doit nous être adressée, indiquant au moins l'instrument joué par le candidat inscrit !

Enfin, nous recevons des lettres de musiciens s'étonnant de ne plus recevoir le Journal. Or, ils ont omis une seule chose, c'est de nous aviser de leur changement d'adresse.

Ah ! Si tout se passait comme il se doit, que de temps gagné pour tous...

André AMELLER.

L'hommage de Dijon à André Ameller

Directeur du Conservatoire de Dijon depuis 1953, André Ameller, aujourd'hui en retraite, a reçu, hier, au Foyer du Théâtre, l'hommage officiel de la ville de Dijon pour son exceptionnelle carrière. A cette occasion, et au nom de tous les Dijonnais, M. Robert Poujade lui a remis la médaille de la ville de Dijon. Sur notre photo, réunis sur le balcon du théâtre, l'ancien et le nouveau directeur autour de M. Robert Poujade.

(Photo O. Souverbie)



MONTLUÇON (ALLIER) - 23 ET 24 MAI 1981 :

Gros succès du concours national de musique et de la fête fédérale des Sociétés Musicales du Centre

Les 23 et 24 mai derniers, Montluçon, la ville la plus importante du Bourbonnais, située au carrefour de la Marche et du Berry, a vécu deux journées musicales inoubliables.

28 sociétés, totalisant 1.500 musiciens, avaient répondu à l'appel de l'Harmonie Municipale qui, à l'occasion de son cinquantenaire, avait organisé cette importante manifestation, aidée en cela par le service culturel de la Ville de Montluçon, sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, avec le concours de la Municipalité de Montluçon et du Conseil Général de l'Allier.

L'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P., sous la direction de M. Jacques Mas, y participait en qualité de Musique d'Honneur.

Le Président André Ameller présidait les manifestations ayant à ses côtés M. André Relin, Conseiller Technique du Comité d'Organisation, Vice-président de la C.M.F.

SAMEDI 23 MAI

Une cérémonie officielle se déroula à 16 h 45, au monument aux morts, en présence des personnalités, avec le concours de la Batterie-Fanfara de la R.A.T.P.

Puis des concerts étaient donnés, dans différents quartiers de la Ville, par les sociétés déjà arrivées.

A 21 heures, au Théâtre Municipal, avait lieu le Concert de Gala de l'Harmonie de la R.A.T.P.

Malgré le temps maussade, un nombreux auditoire assistait au concert, au cours duquel cette brillante phalange sut donner la mesure de sa cohésion, grâce au talent de ses interprètes et à la maîtrise de son chef : Jacques Mas, qui dirige avec beaucoup d'élégance et de précision, sachant amener sa formation aux plus hauts sommets.

Neuf œuvres étaient inscrites au programme (au demeurant très éclectique), parmi lesquelles on trouvait le Ballet d'Isoline du Montluçonnais André Messenger, les Bourrées et Danses Limousines de F. Casadesus, La Fête Polonoise du Roi Malgré lui de l'Auvergnat E. Chabrier et Les Camisards de notre Président National André Ameller, œuvre écrite en 1976, sur commande de l'Etat, pour le concours de la Lyre d'Or de Vichy et qui avait valu à l'Harmonie de la R.A.T.P. de remporter le trophée devant plusieurs Harmonies Européennes.

L'ovation fut chaleureuse et sous les salves de bravos la Musique d'Honneur du Festival ne se fit pas prier pour offrir, en bis, deux autres œuvres de son répertoire.

Ce concert de gala était honoré de la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. Goldberg, Député-Maire ; Chaubard et Aigoin, Adjoints (ce dernier chargé des Affaires Culturelles) ; les Membres du Jury du Concours.

DIMANCHE 24 MAI

Le matin était réservé aux concours qui se déroulaient, à partir de 8 h 30,

dans six endroits différents fort bien aménagés.

Les Jurys (totalisant 20 Membres) étaient présidés par :

M. André Ameller, Compositeur de musique, Président de la Confédération Musicale de France, Membre du Bureau du Comité National de la Musique (Président du Concours) ;

M. Georges Bardin, Directeur Honoraire du Conservatoire, de la Société des Concerts Nivernais et de la Philharmonie Municipale de Nevers ;

M. Jean Fonta, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Directeur de l'Orchestre Symphonique et de l'Harmonie Municipale de Vichy, Directeur-Adjoint du Conservatoire ;

(Nous publierons la suite de cet article, le palmarès et les récompenses de ce très beau concours dans notre journal de septembre.)


A.R.

• L'invitation à l'Elysée de notre Président, à l'occasion du 14 juillet, honore tous les musiciens de la Confédération Musicale de France. A cette occasion M. André Ameller a été présenté à M. François Mitterrand, Président de la République, et à M. Pierre Mauroy, Premier Ministre.

Nous sommes très sensibles à l'intérêt que porte la plus haute autorité nationale à notre grande Confédération. Nous attendons beaucoup de nos Ministres de tutelle : en effet, nos Sociétés, soucieuses de leur avenir, ont besoin d'être encouragées sérieusement, d'autant que la plupart d'entre elles ont créé des écoles de formation musicale, nécessitant non seulement du matériel et des locaux appropriés mais, ce qui est très important, des cadres pour former les élèves.



M. André Ameller, Président de la C.M.F., épingle la médaille du cinquantenaire sur la bannière de l'Harmonie Municipale de Montluçon. A sa gauche (de face) : M. Goldberg, Député-Maire de Montluçon ; à sa droite : M. André Relin, Président de la F.M.C. ; et en retrait : M. Jean Julien, Vice-Président de la F.M.C.

gérard  billaudot éditeur

14, rue de l'Echiquier,
75010 PARIS. Tél. : 770-14-46

NOUVEAUTÉS DU 2^e TRIMESTRE 1981

ENSEIGNEMENT

DESPORTES : L'initiation au langage musical, — Vol. 1 : l'analyse musicale harmonique appliquée. 21 leçons de solfège. Travaux pratiques sur des leçons de solfège à 3 voix égales ou 3 instruments (vents, cuivres, cordes).....	
— Vol. 2 : les formes musicales. Travaux d'analyse sur des leçons de solfège à 3 et 2 voix égales ou 3 instruments (vents, bois ou cuivres).....	
— Vol. 3 : l'évolution musicale. 20 leçons de solfège à 3 voix égales ou 3 instruments (vents, cuivres, cordes).....	
HOLSTEIN : L'harmonie en 60 leçons, vol. B : réalisations	46,00
PHILIBA : 72 exercices rythmiques, vol. 1 : très facile.....	

DECHIFFRAGES INSTRUMENTAUX

DONDEYNE : 12 déchiffrages (supérieur)	
— Vol. A : piano.....	30,60
— Vol. B : trompette, cornet.....	16,90
— Vol. C : trombone, tuba, violoncelle.....	16,90
— Vol. D : saxophone alto.....	16,90
— Vol. E : clarinette si b.....	16,90
— Vol. F : violon, flûte, hautbois.....	16,90

FLUTE

DELERUE : Diptyque (flûte seule).....	18,60
DONJON (Paubon) : 8 études de salon (flûte seule).....	25,25
DONJON (Paubon) - Offertoire Op. 12 (flûte et piano ou orgue).....	16,90
FIOCCO (Paubon) : Allegro en sol majeur (flûte et piano).....	21,20
FURSTENAU : 6 grandes études, Op. 15.....	36,50
KOHLER : 30 études de virtuosité dans les tons majeurs et mineurs, Op. 75 pour flûtes seules,	
— Vol. 1 :	32,65
— Vol. 2 :	32,65
— Vol. 3 :	32,65

HAUTOIS

DELERUE : Prélude et danse (conducteur).....	108,30
--	--------

CLARINETTE

BRAHMS (Lancelot) : Sonate n° 1, Op. 120 (clarinette et piano).....	39,15
CROUSIER : 20 études progressives.....	30,60
KLOSE : Méthode à la portée du jeune clarinetiste, révisée et adaptée par Guy Dangain	
— Vol. 1 : 220 exercices de mécanisme.....	28,65
— Vol. 2 : 270 exercices de mécanisme.....	
— Vol. 3 : 20 études élémentaires d'après Klosé.....	
— Vol. 4 : 74 études sur les rythmes et les articulations.....	
— Vol. 5 : 16 études faciles sur le langage musical.....	
— Vol. 6 : 30 duos faciles.....	
— Vol. 7 : 15 grands morceaux en forme de duo.....	
LOUCHEUR : Récitatif et danse (clarinette seule).....	16,90

MUSIQUE D'ENSEMBLE

BECLARD D'HERCOURT : Chants péruviens (flûte et harpe).....	39,15
BOTTESINI (Starr) : Duo concertant sur les thèmes des Puritains (violoncelle, contrebasse et piano).....	54,40
LEMELAND : Le Havre de Saint-Germain (flûte ou hautbois et harpe).....	39,15

TROMPETTE

BACH (Thilde) : Chorals, vol. 1 : Ardemment j'aspire à une fin heureuse, Aie pitié de moi, Seigneur (trompette et orgue, collection M. André, répertoire classique).....	16,90
--	-------

COR

BLEUSE : Corps à corps (cor simple) (supérieur, excellence).....	18,60
GALLAY (Leloir) : La Saint-Hubert (3 cors).....	39,15
LELOIR : 10 études pour le cor en fa.....	22,90
MOZART (Leloir) : Concerto en mi b majeur (cor et piano).....	25,25

SAXOPHONE

LAMOTTE : Chant lyrique (saxophone alto et piano) (moyen).....	21,20
LEMELAND : Epitaph to John Coltrane (saxophone soprano et piano).....	
ROSSE : Le frêne égaré (saxophone seul).....	26,10

ALTO

HADJAJE-CARLES : Méthode d'alto, vol. 2 : études des positions, technique de l'instrument.....	59,40
MARI : Ciel de bruyère (alto et piano) (moyen).....	16,90

VIOLONCELLE

THIRAUT : Petite histoire (violoncelle et piano).....	13,25
---	-------

CONTREBASSE

ROLLEZ : Méthode de contrebasse	
— Vol. 1 : cours élémentaire.....	27,30
— Vol. 3 : cours supérieur.....	46,00

HARPE

BOCHSA (Megevand) : 18 études pour la harpe.....	72,75
LE DENTU : Pièces classiques pour harpe celtique, vol. 1 (débutant 1).....	25,25
TREMBLOT DE LA CROIX : 3 files (morceau de concours du C.N.S.M. de Paris 1981).....	28,65

GUITARE

MERANGER : 6 études pour 6 cordes (préparatoire-élémentaire).....	21,20
MOURAT : Patchwork, 4 études pour guitare (préparatoire-élémentaire).....	18,60
MOURAT : Guitariste... et vous ? Méthode à l'usage des débutants.....	32,65
RENAULT : 5 études pour guitare (préparatoire-élémentaire).....	21,20

PERCUSSION

DESSPORTES : Un petit concert de lutins (percussion et piano) (préparatoire).....	16,90
DESSPORTES : En cueillant les lauriers (percussion et piano) (débutant).....	16,90
TAVERNIER : 7 pièces (ensemble de percussion).....	54,40
TAVERNIER : 230 exercices et études pour caisse claire, vol. 1 : débutant.....	46,00
TAVERNIER : 150 exercices et études pour 2 timbales, vol. 1 : débutant.....	43,85

LIVRETS

Arabella (STRAUSS) : (collection Opéra de Paris).....	41,00
Carmen (BIZET) : (collection Opéra de Paris).....	26,10
La Vestale (SPONTINI) : (collection Librairie théâtrale).....	16,90

• La Municipalité d'Antibes-Juan-les-Pins et le Haut Comité de la Langue Française, dont les Présidents d'honneur sont MM. Henri Sauguet et Jean Wiener, organisent, du 2 au 6 septembre 1981 le « Deuxième Festival Mondial de la Chanson Française ».

Sont prévus : trois galas de prestige, auxquels participeront des grands noms de la chanson française, les 3, 4 et 5 septembre. Dans la zone piétonne de Juan-les-Pins, un podium sera installé, où se produiront, pendant les quatre jours cinquante à soixante jeunes chanteurs.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à Mmes Florence Aboulker et Nicole Reynaud au 553-19-35.

• **Chant choral : le Ministère de la Culture**, l'Association départementale pour le développement musical en Loire-Atlantique et la Fédération des chorales à Cœur Joie, région Loire-Bretagne communiquent : **stages de formation et de direction**, Conseiller Artistique : Jenő Rehak. A l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication — Direction Régionale de la Musique — une action régionale pour le chant choral a été engagée dès 1978 dans les Pays de Loire.

C'est à partir des demandes et des besoins exprimés, que plus spécialement Jenő Rehak, Directeur de l'Ecole de Musique de Saint-Nazaire et la Fédération A Cœur Joie de Loire-Bretagne proposent aux chorales de la Loire-Atlantique et de la région un cycle de stages de formation et de direction.

Douze formateurs venus de la région et d'ailleurs animeront onze ateliers ouverts à tous et toutes.

C'est avec les soutiens financiers et techniques suivants qu'un tel programme peut être réalisé :
— Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
— Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
— Conseil Général de la Loire-Atlantique ;
— A.R.E.D.I.A.M. ;



— Association Départementale pour le Développement de la Musique en Loire-Atlantique ;

— Fédération A Cœur Joie.

Près de trois mille chorales rassemblent dans les cinq départements des Pays de Loire plus de dix mille choristes. C'est avec leur participation active, leurs propositions et pour répondre à leurs besoins qu'une action pour le chant choral peut être poursuivie et développée.

Pour tous renseignements : A.R.E.D.I.A.M. des Pays de la Loire, 2, allée du Commandant-Charcot, 44000 Nantes. Tél. : 29-32-55.

• **Nous avons omis de signaler** que la « Fantaisie Théâtrale » sur quelques partitions lyriques, que nous avons passée dans notre journal de juin, page 24, nous a été transmise par M. Jean-Laurent Labessède, Vice-Président de la Fédération Musicale du Var.

Nous savons qu'il a participé à la rédaction de cette « Fantaisie » et nous l'en félicitons chaleureusement.

• **33^e grand concours de chant choral scolaire de Mulhouse**. Cet important concours, présidé par André Ammèler, le 6 mai 1981, a connu un très grand succès. Un compte rendu détaillé et de belles photos seront publiés dans notre journal de septembre.

• **Dernière minute...** Nous venons d'apprendre que Mlle Simone Goussard, maire de Toucy, vient d'être nommée Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Le Président Amèler, le Conseil d'Administration et toute la Confédération Musicale de France présentent à Mlle Goussard leurs sincères félicitations à cette occasion.



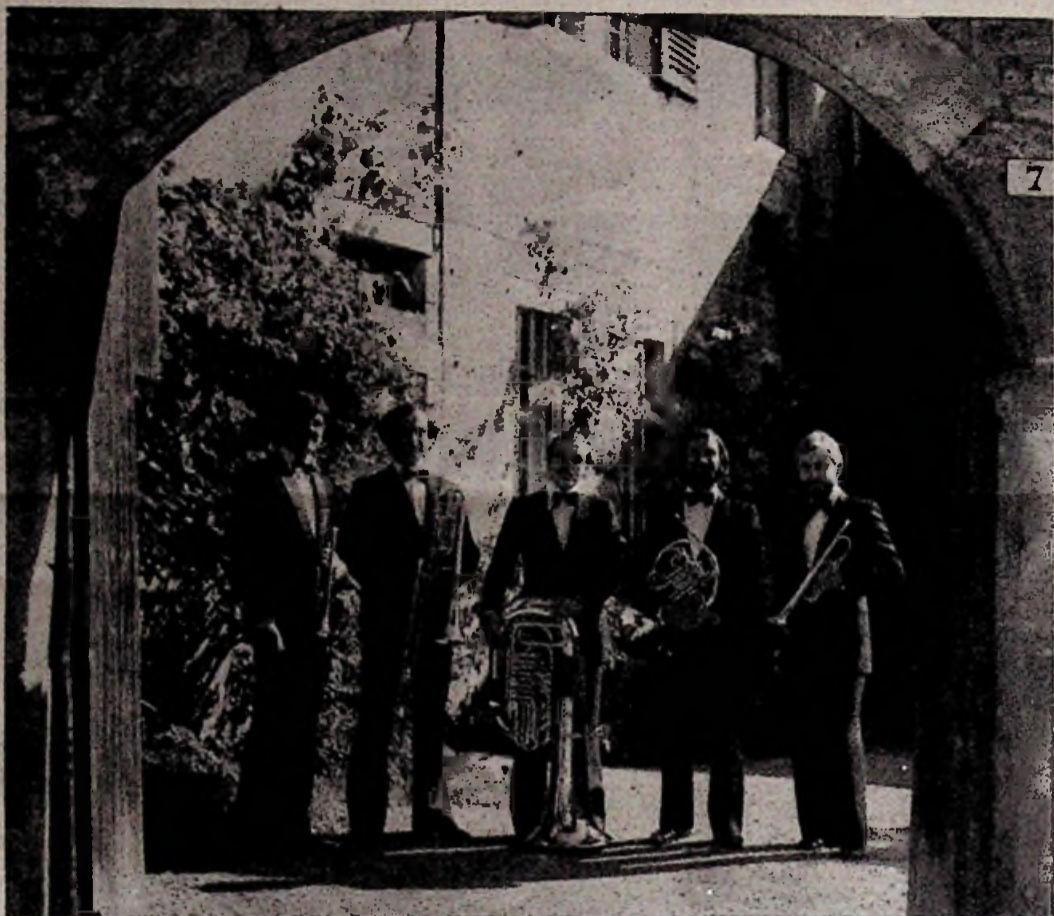
classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



Avec le quintette de cuivres Richard Delalande



Lors de mon récent voyage à Saint-Claude, j'ai eu le grand plaisir d'entendre mon « Arlequinade » brillamment interprétée par le Quintette de Cuivres Richard Delalande.

Ces jeunes musiciens, Christian Breillet, trompette, Alain Parizot, trompette, Alain Gauquier, cor, Philippe Dulau-

roy, trombone, et Jean-Pierre Comoy, tuba, tous premiers prix de conservatoire et tous professeurs aux conservatoires de Saint-Claude et Oyonnax se sont réunis dans le but de promouvoir la musique pour ensembles de cuivres.

Grâce à un répertoire varié et original, le public se trouve

sensibilisé à toutes les musiques.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

• **Alain Parizot**, 9, allée des Noiserettes, 39170 Saint-Lupicin, tél. : (84) 42-16-03.

• **Alain Gauquier**, Outriaux 01130 Hauteville, tél. : (74) 81-31-58.

ALPHONSE LEDUC

Dernières nouveautés faciles et assez faciles

Haendel. 4 SONATES pour flûte à bec alto ou violon ou flûte traversière ou hautbois (Poulteau).....	70,10 F
Bach (J.-S.) PRELUDE ET FUGUE BWV 999 et 1000 revus pour la guitare, par A. Membrado	23,70 F
Kleynjans. CINQ NOCTURNES pour guitare	44,70 F
Tanaka. LE COIN DE PHILIPPINE pour flûte et piano.	32,40 F
Vachey. GRISAILLE pour flûte (ou flûte à bec soprano ou ténor) et piano ou harpe	22,60 F
Janzen. FANFARES DE CHASSE, PIECES TRES FACILES pour flûte à bec soprano	21,20 F
Vachey. NEUF CROQUIS FACILES pour clarinette seule, chaque	15,10 F
1. Berceuse. — 2. Tango. — 3. Valse. — 4. Cortège. — 5. Menuet. — 6. Blues. — 7. Aubade. — 8. Tarentelle. — 9. Scherzo.	
Defaye. PIECE DE CONCOURS I, pour trompette (ut ou sib) et piano	25,50 F
Mas. PREMIER ROMANTIQUE, pour trompette (ut ou sib) et piano	25,50 F
Dupin. AARON, pastiche pour xylophone et piano ...	25,50 F
— LE MAMMOU, TH DEBONNAIRE, pour xylophone et piano	25,50 F
— LE ROI IGOR, pastiche pour 3 timbales et piano ..	22,60 F

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

LES EXAMENS FEDERAUX EN COTE-D'OR

Les examens fédéraux de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or ont eu lieu du 24 avril au 31 mai 1981.

32 Sociétés ont présenté 660 candidats en solfège et 359 en instrument dans les centres suivants : Genlis, Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Montbard, Chenove, Dijon, Vitteaux et Meursault.

Organisés par le Secrétaire Général René Widiez, ces examens ont pu se dérouler correctement grâce à la collaboration de MM. Laforge, Claquesin, Caens, Cuenot, de Mmes Jenicot, Drexler, Descamps, Dujock, Chanut. Professeurs et moniteurs au Conservatoire Régional de Dijon : M. Weber, Directeur du Conservatoire de Chenove ; M. Warot, Professeur ; Mme Widiez, Professeur de musique à l'E.N.F. ; MM. Henriot, Richaud, Lefolle et Guignard, de la Musique de la Base Aérienne 102 ; MM. Boillot et Mairet, Chefs de Musique.

Un grand merci à toutes ces personnalités qui ont bien voulu nous consacrer bénévolement leur temps (dimanches ou jours de fête) pour que ces examens puissent exister.

... Pour votre information

• Activités du président.

— M. Amellér, au cours de ce premier semestre, a beaucoup visité nos Fédérations lors de concours, congrès, festivals : Nevers (Fédération du Centre), Vizille (Fédération Dauphinoise), Céret, pour une très belle manifestation à la mémoire de Déodat de Séverac, Fougères, Lisieux (Fédération de Normandie), Aix-les-Bains (Fédération du Sud-Est), Saint-Claude, Bois-d'Amont, Is-sur-Tille, Hyères (Fédération du Var), Wattrelos (Fédération Nord-Pas-de-Calais), Luxembourg, Mulhouse (Fédération des Chorales d'Alsace), Montluçon (Fédération du Centre), Mimizan (Fédération du Sud-Ouest), La Rochelle (Fédération de l'Ouest).

M. Amellér a présidé de nombreux jurys, il s'est adressé à tous ces musiciens qu'il aime rencontrer lors des manifestations de nos Fédérations pour leur communiquer son amour de la musique.

Entre-temps, il a préparé le Congrès National de la C.M.F., qui s'est tenu les 6 et 7 mars à la S.A.C.E.M., précédé des Commissions et du Conseil d'Administration.

C'est à son initiative qu'a été frappée la très belle médaille commémorative du 75^e anniversaire, dont la gravure est due au talent du M^o Hubert Yencesse.

Le dimanche 8 mars a eu lieu le Concours d'Excellence, que M. Amellér prépare chaque année, et au cours duquel

il se dépense sans compter auprès de tous les jurys.

Au sein de sa Fédération, il a présidé plusieurs importantes manifestations, congrès et comités.

M. Amellér préside l'Ordre des Musiciens, il fait partie du Bureau du Comité National de la Musique en tant que Trésorier, et de celui de l'Association des Anciens Elèves des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et d'Art Dramatique de Paris, où il assume les fonctions de Trésorier.

Toutes ces activités ont un lien étroit avec notre Confédération Musicale de France.

C'est également au cours du premier semestre que M. Amellér s'est vu décerner la Cravate de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques. Cette haute distinction lui a été remise par Mme le Recteur de l'Académie de Dijon, au sein de sa Fédération, à Is-sur-Tille.

Le Président prépare un voyage à Manchester pour la Conférence Internationale des Orchestres à Vents. Là encore, il parlera de nos musiques populaires.

M. Amellér a eu un long entretien, très constructif, avec M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse.

Il a rencontré le Commandant Fasce, Chef de la Musique de l'Armée de l'Air, pour

jeter avec lui les bases du grand concert du Congrès de 1982.

Il a présidé plusieurs réunions de Bureau et Conseils d'Administration.

Une action très importante a été menée par le Président Amellér pour constituer une Union des Confédérations Nationales de Musique Populaire avec la Confédération Française des Batteries et Fanfares, l'Union des Fanfares de France et toute Association ayant les mêmes buts, après avis favorable du Comité.

M. Amellér a également reçu au Siège de la C.M.F. M. Weyermuller, Président de la C.I.S.P.M., accompagné du Secrétaire Général, M. Schumacher. Cette entrevue avait pour but de régler dans les meilleures conditions le retour de la C.M.F. au sein de cette Association. Les pourparlers sont en cours.

Le 1^{er} avril, M. Amellér a dirigé son concert d'adieu à Dijon. Nous en avons rendu compte dans notre journal de juin, et ce fut un moment de très belle musique et de profonde émotion.

M. Amellér qui, depuis sa retraite, consacre la plus grande partie de son temps à la C.M.F., s'occupe du journal et de toutes les branches d'activité que poursuit l'Administration pour le service des Fédérations et de leurs Sociétés de Musique Populaire.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

Manifestations 1981

CONGRES

26-27 septembre	PLOBSHEIM (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR
4 octobre	BOURG-SAINT-MAURICE (Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Savoie	M. Maurice ADAM - l'Eden - 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-les-BAINS
4 octobre	VICHY (03)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre	M. André RELIN 2, rue Salignat, 03200 VICHY.
11 octobre	BOURG-DE-PEAGÜ (Dôme)	Congrès de l'Union départementale de la Drôme	M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE
18 octobre	COUTANCES (Manche)	Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir	M. André PETIT, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX
24 octobre	VILLEFRANCHE-SAONE (Rhône)	A.G. de l'U.D. du Rhône	M. A. VETTARD, Président, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
25 octobre	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Haute-Savoie	M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY

CONCOURS

6 juin 1982	ARPAJON (Essonne)	Concours de Musique	M. Guy MEISSONIER, 7, chemin de Prestes, 78410 FLINS-SUR-SEIN.
13 juin 1982	LES SABLES-D'OLONNE (85)	Concours International de Musique et de Chant	M. JEANNIER, président de l'Harmonie, 87, Résidence du Palais, 85100 LES SABLES-D'OLONNE.
20 juin 1982	LORIENT (Morbihan)	Concours de musique	M. Georges GALINIER, 2 bis, boulevard Joffre, 56100 LORIENT

FESTIVALS

15 août	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île	M. LABBE, 17, avenue de la Malcouche-Foulerot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON
27-28-29-30 août	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Châtelguyon.	M. Pierre ROBERT, 14, rue Croisier, 63200 RIOM.
18-19-20 sept.	OTTANGE (Moselle)	Festival de musique	M. René AVELINE, 27, rue de la Liberté, 57710 TRESSANGE

STAGES

3-22 août	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE (Aveyron)	Séjour Musical et de Vacances de l'Harmonie Cadette de la F.M.O.B.	Mme Claudine FLEURY, 131, avenue des Noëls, 41350 VINEUIL. Tél. (54) 46-63-23.
10-11 octobre	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin)	Direction Animation Chant Choral Melson Régionale de la Musique	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Muhlbach, 68000 COLMAR

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 177 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

• M^e Charles Jay, président de la Fédération musicale de Picardie présente... Le centre musical d'été, du 15 au 27 juillet 1981, Abbaye de Saint-Acheul.

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le « Centre Musical d'été 1981 » organisé par la Fédération Musicale de Picardie.

Le succès obtenu les années précédentes, les résultats et l'efficacité reconnus de tous nous encouragent à poursuivre notre mission dont le but — je le rappelle — est de former de jeunes cadres capables de conduire les orchestres et de diriger les associations.

Durant douze jours, nos stagiaires retrouveront les joies de la musique en groupe : ensembles instrumentaux, chorale, orchestre. Pratiques passionnantes et combien enrichissantes !

Bien entendu, le Centre Musical est largement ouvert aux Directeurs, Sous-Directeurs et cadres en activité.

A l'occasion de ces semaines musicales, la F.M.P. souhaite rencontrer le plus grand nombre de responsables et Sociétés et d'Écoles.

Votre participation, vos visites, vos propositions de candidature seront pour nous la preuve de votre attachement à l'action fédérale et de l'intérêt que vous portez au devenir de nos Sociétés Musicales...

Charles Jay

• Congrès annuel de la F.N.A.P.E.C. La F.N.A.P.E.C. (Fédération Nationale des Parents d'Élèves

des Conservatoires) a tenu son congrès annuel à Marly-le-Roi.

Le thème de ce congrès était l'enseignement et la pratique de la danse en milieu rural.

De très intéressants comptes rendus des commissions de travail ont été soumis aux participants, afin de tirer les conclusions des constatations effectuées par les A.P.E.C. dans leurs travaux préparatoires. Il y avait cinq commissions.

Les thèmes développés :
— développement de la musique en milieu rural ;
— développement de l'animation musicale en milieu rural ;
— développement des Ecoles de Musique de Base ;
— la nécessaire concertation et coordination ; en guise de conclusion provisoire.

Les idées échangées par les participants peuvent se résumer en trois points principaux :

1^o Un constat : il existe une demande croissante pour des activités d'expression dansée.

On imagine aisément quels sont les problèmes matériels que rencontrent les parents des secteurs ruraux, mais nous retiendrons en particulier celui de l'information.

2^o Les problèmes des associations ou écoles (privées ou municipales) :

— pour leur création, les difficultés sont, en ordre croissant : celles liées à l'aspect financier, celles résultant de l'absence de locaux ou de la difficulté d'accès à ceux qui seraient utilisés, et surtout celles



qui résultent de l'absence ou de la faiblesse de l'aide pédagogique qui peut être apportée aux enseignants ;

— pour leur fonctionnement, le problème essentiel est celui de la qualité de l'enseignement.

Quelle est la limite de pénétration de la danse en milieu rural ?

— Deux villages à vingt kilomètres d'une grande ville de 1.000 habitants environ. La fréquentation se répartit de la façon suivante : 30/40 % par incitation des parents, 70/60 % des enfants fréquentent le cours de danse par plaisir, 10 % rêvent de progresser mais sans plus. Tous les milieux fréquentent le cours, y compris les enfants dont les parents sont exploitants agricoles.

— Un autre village (800 habitants) à vingt kilomètres également d'une grande ville. Quelle activité collective pour les enfants ? L'Association Familiale Rurale, avec l'aide de l'Union Départementale des Foyers Ruraux, crée un cours de danse. Au départ, le Directeur de l'école était réticent pour

• Suite page 5

La Musique en B.D!...
Ils sont fous ces musiciens



3 volumes
85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE
L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES.
TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN,
FORMAT 290 x 220 MM.

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU
JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.
Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

NE JETEZ PAS CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A VOS AMIS!...

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

de 1 à 5 lignes.....	65 F
de 6 à 10 lignes.....	120 F
de 11 à 15 lignes.....	180 F
de 16 à 20 lignes.....	250 F
la ligne supplémentaire.....	6 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes pu espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

DEMANDES D'EMPLOIS

Prof. de saxophone (diplôme Conservatoire de Région) donnerait leçons dans école de musique, région indifférente. Ecrire au Journal sous n° 63.

OFFRES D'EMPLOIS

Ville de CHAUMONT (52) 30.000 habitants, Préfecture de la Haute-Marne, recherche pour son Ecole de Musique un/une adjoint(e) d'enseignement musical, clarinettiste. Recrutement par voie directe ou de mutation. Adresser candidature, accompagnée d'un curriculum vitae très détaillé à M. le Maire de Chaumont, Hôtel de Ville, 59012 CHAUMONT CEDEX AVANT LE 30-9-81.

La VILLE DE MONTLUÇON (Allier) recrute pour son Harmonie Municipale un Chef de Musique pour la rentrée de septembre 1981. Adresser candidature et curriculum vitae détaillé (âge, situation de famille, références...) à M. le Maire de Montluçon, Président de l'Harmonie, B.P. 238 03109 MONTLUÇON CEDEX.

Le Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES recrute un directeur pour la prochaine rentrée. Il est souhaitable aussi qu'il se charge de la direction d'une harmonie. Envoyer curriculum vitae à M. le Maire de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES 94190.

Société Musicale trompettes de cavalerie cherche adjoint au Directeur en vue succession. Logement assuré. Possibilité examen éventuel, emploi suivant qualification. Prendre contact avec M. Henri POCHERON, 180, rue Grande, 77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE. Tél. : 423-02-21.

Harmonie l'Union, LA ROCHETTE 73110 recrute professeur, chef de musique à temps complet. Salaire garanti par commune. Pour tous renseignements et dépôt de candidature, écrire avec curriculum vitae à Mlle Colette RENAUD, Présidente de l'Harmonie l'Union, rue Max-Franck, 73110 LA ROCHETTE.

Ch. LUTHIER spécialiste : flûtes, clarinettes, saxophones, hautbois pour réparations magasin Lyon. Bonne situation. Ecrire au journal sous n° 63.

Cherchons directeur harmonie et école de musique pour Société moyenne. Emploi économe à mi-temps assuré. Convientrait à retraité musique militaire. Ecrire au journal sous n° 62.

Ville moyenne Limousin CHERCHE musicien apte direction société et formation d'élèves. Rémunér. assurée. J.-B. GIMENO, Route de Tulle, 19200 USSEL.

Ecole de musique, 350 élèves, huit ans d'existence, recherche directeur pouvant également assurer cours, expérience indispensable. Ecrire avec curriculum vitae : Ecole de Musique, avenue Jean-Moulin, 28500 Bourglès-Valence.

La VILLE DU MONT-DORE recherche gardien de police municipal pouvant assurer formation et direction batterie de la Société de Musique. Préférence percussionniste. Possibilité logement. Renseignements et curriculum vitae à M. le Maire, 63240 LE MONT-DORE. Contact tél. : (73) 65-06-24.

CONCOURS

AVIS DE CONCOURS Ville de CHATEAUBRIANT Loire-Atlantique RECRUTE POUR SON ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE (Ecole agréée)

DEUX PROFESSEURS DE FLUTE

Temps complet 20 heures, Echelle indiciaire 424-785 (indice des Conservatoires Nationaux avec abattement de 2 %). Les candidats retenus devront assurer les répétitions et concerts de l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE et de l'ORCHESTRE D'HARMONIE. Le concours aura lieu à CHATEAUBRIANT, le 6 octobre 1981. Pour tous renseignements complémentaires, tél. : Michel FERREAU, Directeur (40) 81-15-87. Candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet sont à adresser à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, 44110 CHATEAUBRIANT AVANT LE 22 SEPTEMBRE. Les heures ainsi que le programme du concours seront communiqués aux postulants dès réception de leur acte de candidature.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement d'un sous-officier musicien, s'adressant à des candidats âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations du Service National Actif, aura lieu au Bourget le 21 octobre 1981 pour un musicien jouant de la clarinette. **Epreuves du concours :**
1^{er} Morceau imposé : morceau de concours d'Henri Rambaud, éd. Leduc.
2^o Lecture à vue pour instrument.
3^o Questions de théorie.
4^o Leçon de solfège en clé de sol seconde ligne et de la quatrième ligne. Les candidats devront adresser leurs demandes directement à : M. le Chef de Musique, commandant la Musique de la 2^e Région Aérienne, Base Aérienne 104, 93350 le Bourget Air. Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois de leur contrat. **Clôture des inscriptions : 15 octobre 1981.**

VILLE D'ORTHEZ : RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE MUSIQUE - La ville d'Orthez (64300) recrute, courant septembre 1981, par voie de concours sur titres un professeur pour l'Ecole Municipale de Musique. L'agent sera en outre chargé d'assurer la direction de l'Harmonie Municipale (répétitions et concerts). Conditions statutaires : Echelle indiciaire spécifique fixée selon l'échelle des professeurs de l'Ecole Nationale de Musique avec abattement sur indices majorés, soit : indices bruts : 433 à 801 indices majorés : 314 à 549 Les candidatures accompagnées du curriculum vitae, des copies de diplômes et références devront être adressées à M. le Maire d'Orthez (64300) avant le 14 août 1981, date limite. Tous renseignements complémentaires (liste des pièces à fournir) pourront être obtenus auprès du service du personnel à la Mairie.

Histoire de la musique en bandes dessinées... 17



• Suite de la page 4

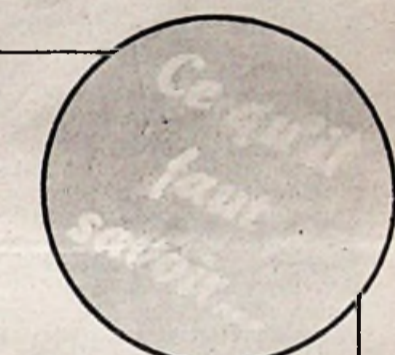
prêter ses locaux ; maintenant, il apprécie cette activité.

— Une mère amenant sa jeune fille prendre des cours dans la grande ville. La fréquence des déplacements (deux fois vingt-cinq kilomètres par semaine) l'incite à se renseigner sur l'existence d'un cours de danse... près de son domicile... Dans le village voisin, une M.J.C. offre des possibilités... elle amène sa fille, puis une petite voisine... quand il y en eut huit, les parents décidèrent d'organiser un cours de danse dans leur village.

De ces deux premiers points résulte directement le troisième, celui des nécessités.

3^o Les nécessités. Il est urgent qu'une action concrète soit développée :

- le développement de l'information ;
- l'évolution et l'encadrement de l'enseignement.



Il faut signaler que seules les fédérations du domaine privé concernées par les activités d'expression dansée ont une organisation efficace dans ces domaines.

L'action générale à mener par la F.N.A.P.E.C. pourrait avoir pour but de faire reconnaître que les activités d'expression dansée, qui appartiennent aux « disciplines de la sensibilité », doivent faire, à ce titre, partie intégrante de l'éducation.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine), et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

AISNE

L'Harmonie Municipale de Saint-Quentin à l'honneur

Parmi les multiples activités de l'Harmonie Municipale de Saint-Quentin, il en est une que nos musiciens soignent particulièrement : le Concert de Printemps qui est l'apothéose de nombreuses manifestations, mais aussi la récompense d'un travail assidu et rigoureux de plusieurs mois.

Chaque année, la veille de l'Ascension, ce concert attire les amateurs de musique populaire, et le Théâtre Municipal de Saint-Quentin est investi dès l'ouverture des portes, pour être plein à craquer avant le lever du rideau.

Cette immense scène du Théâtre s'ouvre sur ce qui est déjà un spectacle visuel : ces 110 musiciens, prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes, présentés par la ravissante Catherine Sauvage, le concert commence par une pas redoublé du Commandant Philibert, exécuté par la Batterie-Fanfare dirigée par son Tambour-Major Gérard Diot et le Sous-Directeur Gérard Bustin. Ce pas redoublé, moderne et agréable : Joyeux-Drille, donne le ton de ce concert très varié puisque la tradition le veut ainsi depuis de nombreuses années.

En effet, le Directeur Roland Dupré a le sens de l'équilibre et connaît parfaitement son public.

La Marche Héroïque, de C. Saint-Saëns, est alors interprétée avec brio et maîtrise, le solo de trombone étant exécuté par Christian Santer, 1^{er} prix de Conservatoire et Professeur au Conservatoire, sous la Direction de Roland Dupré.

Le Sous-Directeur de l'Harmonie Municipale, Gérard Bustin, 1^{er} prix de Conservatoire et Professeur, donne toute la mesure de son talent en interprétant une fantaisie pour clarinette de G. Meister : Erwin, hennissée de difficultés et pour l'exécution de laquelle G. Bustin fut ovationné par le public, ainsi que l'Harmonie qui accompagna avec souplesse le soliste.

C'est au tour de Michel Godefroy, 1^{er} Prix de Conservatoire de Région, et de Pascal Lenglet, très récent 1^{er} Prix de la Ville de Paris, de nous interpréter une fantaisie pour deux trompettes de J. Reynaud : Merle et Pinson, fantaisie qui fit les beaux jours des kiosques à musique... Mais quelle virtuosité, quelle netteté dans l'exécution des traits ! Peu commode, cette charmante pièce.

Puis, entre-temps et à la fin de cette première partie, la Batterie-Fanfare exécuta très brillamment cette « Parade à Chicago », de G. Besson, et le défilé de Faust, un arrangement du Commandant Philibert sur le chœur des soldats.

Bravo la Batterie-Fanfare, très en progrès grâce à son répertoire Bernard Feignier.

La 2^e partie commence, réservée à l'harmonie qui interprète une œuvre de Hugo De Groot : Dutsch Cavalcade, très humoristique, en 3 parties pas faciles à interpréter, semées d'embûches. Puis un grand succès d'après-guerre : Perfidia de Dominguez avec toute la percussion au complet.

Après le trombone, la clarinette, les 2 trompettes, ce fut autour des 3 flûtes de se mettre en valeur en exécutant une adorable pièce de R. Maltby : Flight Of The Flûtes dont les solistes : Jean Sauvage, 1^{er} Prix de la Confédération, Edith et Paul Foulon, tous trois 1^{er} Prix de Conservatoire, furent chaleureusement applaudis pour leur virtuosité et leur sensibilité.

Une mention spéciale à Roland Dupré qui dirigea avec souplesse cette œuvre accompagnée toute en douceur par l'Harmonie.

Puis un arrangement de Russel-Bennett sur les airs de Cole Porter, permit les auditeurs à fredonner quelques danses célèbres comme Béguine The Biguine ou Night and Day.

Mais le morceau de bravoure restait à interpréter et c'est sous un tonnerre d'applaudissements avec un bis époustouffiant

que l'Harmonie interpréta le final de la Symphonie n° 4 dite du « Nouveau Monde » d'Anton Dvorak.

L'Harmonie Municipale de Saint-Quentin a su montrer une fois de plus que, quel que soit le style ou la difficulté de son répertoire, elle est digne de figurer parmi les meilleures phalanges actuelles.

Et la grande satisfaction de ses dirigeants est de voir les pupitres s'étoffer par l'apport de jeunes aussi enthousiastes que le furent leurs aînés.

Un grand réconfort est également de voir dans quel esprit de camaraderie les répétitions se déroulent, ainsi qu'au cours des multiples prestations qui lui sont demandées.

Nous pourrions rappeler à ce sujet le triomphal déplacement effectué à Kaiserslautern, ville jumelle de Saint-Quentin, au cours duquel un accueil des plus chaleureux leur fut réservé.

Et pour terminer, il faut également remercier toutes les personnalités de la Ville qui assistent de plus en plus nombreuses chaque année à ce grand concert.

Cet intérêt accru ne trompe pas et prouve que les dirigeants de l'Harmonie sont sur la bonne voie.

Souhaitons enfin que cette société puisse se produire très souvent dans de telles manifestations de grande classe et félicitons encore tous ces merveilleux amateurs sans qui la musique dite « populaire » n'existerait plus.

ARDENNES

Le 62^e Congrès des 23 et 24 mai 1981

Les organisateurs du 62^e Congrès de la F.M.A. groupés autour du Président Dubois et du Directeur Gobillon, de l'Harmonie Municipale de Monthermé, appuyés par le Maire Gilquin (ancien musicien et neveu d'un ancien Directeur), sa municipalité et deux sociétés locales amies, voulaient faire des 23 et 24 mai 1981 une grande soirée et une grande fête populaires, de la Musique ardennaise. Conseillés et aidés par le Bureau Fédéral, ils y sont parvenus au-delà de toutes espérances.

En effet, s'il plut abondamment le samedi soir pour l'ouverture par le troisième concert 1981 de l'Harmonie Départementale des juniors, ce concert était de toute façon prévu en salle et quelque 200 personnes groupées autour des précités ne ménagèrent pas leurs applaudissements et félicitations aux 60 exécutants présents (5 absents excusés seulement, en pleine période de travail scolaire).

Après la collation terminale, la nuit fut brève pour les organisateurs et les six Directeurs de cette formation, puisque le Congrès proprement dit commença par un temps frais et sous un ciel bas, peu engageant, à 8 heures du matin, à la Mairie de Monthermé, ville de 3.500 habitants, sise sur un méandre mondialement connu de la verdoyante vallée de la Meuse.

LE 62^e CONGRES

Il groupa les représentants de 80 % des sociétés, Harmonies, Batteries-Fanfaires, chorales, groupes affiliés, pourcentage exceptionnellement élevé, soit une cinquantaine de représentants ou mandataires assis en face du bureau de cette Assemblée Générale.

Ce bureau comprenait le Président Pihet, ses Vice-Présidents Harbulot et Chartogne comme assesseurs, tous les administrateurs (hormis l'ex-trésorier Leroux, excusé, parti à Dunkerque) pour la F.M.A. ; les organisateurs, le Député Visse, le Maire Gilquin et des Adjointes, comme invités d'honneur.

Après ouverture solennelle du Congrès par le Président Pihet et appel des sociétés présentes ou représentées, MM. Dubois, Gilquin, Pihet, Visse, prirent la parole, saluèrent les congressistes et souhaitèrent un fructueux congrès et un festival couronné de succès.

M. Dubois excusa, en outre, pour raison de santé, le Président d'Honneur, M. Paul Dauchy, qui avait placé ce congrès sous le signe de Mehul qui débuta à l'orgue comme élève au hameau de Laval-Dieu, et retraça l'histoire de l'Harmonie de Monthermé et de la mise sur pied de ce Congrès. M. Gilquin exprima, de plus, sa joie de voir des jeunes s'adonner à la culture musicale. M. Pihet se félicita du succès de participation à ce Congrès et au festival, avec le retour de l'Harmonie de Givet, Bogny-sur-Meuse, Vouziers et la venue de Batteries-Fanfaires, Attigny et Hautes-Rivières, avant de faire observer une minute de silence à la mémoire des musiciens disparus depuis le 61^e Congrès de Nouvion-sur-Meuse. M. Visse exprima sa joie de voir ce congrès se tenir à Monthermé, dans sa circonscription électorale, la F.M.A. et la Musique Populaire se développer et prôna une aide accrue de l'Etat (diminution de la T.V.A., par exemple, sur le matériel musical), du département et des communes, qui ont déjà pourtant supporté le gros de l'aide financière aux sociétés musicales. M. Pihet répondit à M. le Député en prenant acte de ses idées d'aide aux Sociétés mais en faisant remarquer que les moyens financiers n'étaient pas les seuls et que la promotion de la musique d'Harmonie et de Batterie-Fanfare, à la radio et à la Télévision, rendrait beaucoup de services aux sociétés d'amateurs. Le président fait remarquer que les retransmissions sportives occupent parfois deux chaînes de télévision alors que les ensembles d'orchestre d'Harmonie ne passent jamais à la Télévision à un horaire valable. Il insiste sur le fait que l'ensemble des musiciens représente une « force électorale » en puissance sur laquelle il faut compter.

UNANIMITE QUASI TOTALE

Le rapport moral de la Secrétaire Francoise Harbulot relatant la croissance de 42 à 45 (avec les Batteries-Fanfaires de Douzy et Vivier-au-Court, chorale juvénile de Aiglemont), 5 concerts de l'Harmonie départementale des juniors, colloques flûte et trombone, week-end et examens de fanfaristes, relations de plus en plus étroites avec les Batteries-Fanfaires F.S.C.F., le 11^e Bulletin fédéral, la création proche d'un groupement de fédérations Champagne-Ardenne, une aide de la Direction Départementale jeunesse et sport pour le subventionnement de matériel musical des sociétés agréées par cet organisme.

Le rapport financier du trésorier Fournier, situation financière saine : 29 Sociétés, 985 musiciens, 1.719 élèves, 136 administrateurs assurés à la C.M.F. ; mais seulement 90 journaux de la C.M.F. souscrits.

Le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration : MM. Harbulot, Chartogne, Henon, Demay et Copine.

Le port de la cotisation à 190 F (75 F pour la C.M.F., 75 F pour la F.M.A. et 40 F pour le journal de la C.M.F.) par Société, plus 75 F par Batterie-Fanfare ou orchestre junior en dépendant.

Le mandat prorogé des Commissaires aux comptes, Pierquin (Warcq), Roule (Carignan) et le remplacement de M. Duterre par M. Capelle (Vouziers).

La fixation du Congrès 1982 aux 15 et 16 mai à Nouzonville, avec concours de classement.

La suppression de la caisse de secours et le dépôt, à l'avenir, d'une plaque souvenir sur la tombe des décédés furent adoptés à la quasi-unanimité.

CEREMONIES OFFICIELLES

Le Conseil d'Administration se réunit aussitôt et reconduisit son bureau à l'unanimité : Président, Jean Pihet (Union Musicale Nouzonnaise) ; Vice-Présidents, Pierre Chartogne (chorale Crescendo de Charleville-Mézières), Jacques Harbulot (Carignan et Margut) ; Secrétaire, Francoise Harbulot (Carignan) ; Secrétaire Adjoint, Norbert Lacroix (Challerange) ; Trésorier, Marc Fournier (Association Sainte-Cécile) ; Trésorier Adjoint, Jean Balay (Revin).

Aussitôt après, les congressistes assistèrent à la messe en musique jouée par l'Association Symphonique Sainte-Cécile de Charleville-Mézières, dirigée par Mme Coupaye ; à la cérémonie au Monthermé et puis, avec l'Harmonie de Monthermé ; aux repas officiels à l'Hôtel-Restaurant Franco-Belge.

LE FESTIVAL MUSICAL

A partir de 14 h 15, les Sociétés participantes (chiffre record depuis la suppression des indemnités de déplacement) gagnèrent les deux emplacements de concert : Dix sur le place du Paquis bordant la Meuse : Rocroi, Neufmanil,

Hautes-Rivières (avec son groupe de danseuses), Attigny, Bogny-sur-Meuse, Fumay, Vouziers, Monthermé, Givet et Charleville-Mézières ; et 5 dans le Square entourant l'Eglise : Haybes, Nouvion-sur-Meuse, Sedan, Revin et Carignan.

Le soleil venant se joindre aux Sociétés, une ambiance de kermesse créée par des buvettes et buffets, des centaines de spectateurs, un déroulement impeccable des concerts assurant un succès total de l'après-midi durant quatre heures.

A 19 heures, le fanion fédéral fut transmis par « l'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse à l'Harmonie de Monthermé devant 800 musiciens et plus de 1.000 spectateurs.

Les morceaux d'ensemble : « Le Grenadier du Caucase » (assez péniblement), « La Fille du régiment » par l'ensemble des sociétés ; « Ma Jolie Josette » par les Batteries-Fanfaires de Hautes-Rivières, Attigny et Charleville-Mézières, accompagné par l'Harmonie de cette dernière société, et « La Marseillaise », tous trois impeccablement, préludèrent à la remise des décorations confédérales et fédérales à quelque 80 anciens musiciens, jusqu'à 20 heures.

Alors seulement, mais trop tard pour perturber la journée, les premières gouttes de pluie dispersèrent musiciens, organisateurs, spectateurs, tous ravis par une inoubliable journée au succès mémorable.

PARTICIPATION DE LA F.M.A. AU FESTIVAL F.S.C.F. DE BATTERIES-FANFARES

Le 14 juin, sous un soleil de plomb, avait lieu à Renwez, le festival-concours de la F.S.C.F., pour ses Batteries-Fanfaires et ses groupes de majorettes.

Dans le cadre des rapprochements de la F.M.A. et de la F.S.C.F., trois sociétés F.M.A. y ont participé : la Batterie-Fanfare de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, l'Union Musicale Nouzonnaise, qui ont subi les épreuves de concours ; tandis que l'Harmonie Municipale de Warcq était présente au festival de l'après-midi.

La Batterie-Fanfare de l'Harmonie Municipale (direction Gérard Vandembroucke) a obtenu un premier prix ; la Batterie-Fanfare de l'Union Musicale Nouzonnaise, dirigée par Bernard Lefevre, en groupe O, accompagnée par l'Harmonie, dirigée par le Directeur Adjoint Miguel Gallerin, a obtenu également un premier prix. (Le Président F.M.A. Pihet, directeur de l'U.M.N., avait délégué ses pouvoirs.) Les deux sociétés participaient hors concours.

A 11 heures, l'Union Musicale Nouzonnaise, dirigée par M. Pihet, assurait la partie musicale de l'office religieux en l'Eglise de Renwez.

C'était la première fois que des Sociétés de la F.M.A. participaient à un festival de la F.S.C.F. dont le président départemental, M. Lamotte, vient d'affilier sa Batterie-Fanfare.

Au cours de la Fête de l'après-midi, la Batterie-Fanfare de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières et l'Harmonie de Warcq ont donné une courte audition sur le parc des sports.

M. Pihet (Président F.M.A.) a été chargé de la remise des coupes aux Batteries-Fanfaires par le Président Lamotte (F.S.C.F.).

Un rapprochement intéressant des deux fédérations qui ne peut que servir la musique populaire.

CENTRE

NIEVRE

Société des concerts nivernais (concerts du 9 juin)

Doit-on accuser la pluie, le suspense électoral ou l'assuidité télévisuelle ? Toujours est-il que la soirée des Concerts Nivernais, réhaussée de la participation de Gabriel Tacchino, ne connut pas, ce samedi 9 juin, le succès d'affluence escompté.

Toutefois, c'est devant un public assez nombreux — plus de six cents personnes — et qui se révéla chaleureux, que l'orchestre, conduit par Jean Beauregard, Directeur du Conservatoire, affirma d'entrée sa qualité par une synthèse grandiose qu'est l'ouverture du « Freischütz », de C.M. von Weber.

Annoncé par le ballet des machinistes autour du grand piano noir, puis sobrement présenté par un rappel de ses titres — brillant lauréat de plusieurs grands

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

concours internationaux, pianiste de renommée mondiale, professeur au Conservatoire National supérieur de Paris — Gabriel Tacchino entra en scène, visage sympathique et ligne juvénile.

Imprégné de la tradition romantique allemande, Edward Grieg a su teinter son concerto op. 16 d'un charme bien norvégien. Gabriel Tacchino y ajouta la marque de sa personnalité, puissance, tendresse et sûre aisance dans les prouesses techniques : du piano magistral, salué de bravos enthousiastes et de plusieurs rappels. En

remerciement, Gabriel Tacchino révéla — s'il en était besoin — avec une « étude » de Scriabine, une autre facette de son beau talent.

Partenaire irréprochable en ce concerto, l'orchestre, conduit avec lyrisme et précision par Jean Beauregard, devait encore, après l'entracte, exceller dans deux partitions variant agréablement notre plaisir.

Les cuivres goguenards, la vigoureuse percussion, la simplicité raffinée du ballet « Les forains » laissent sourdre beaucoup de charme, de poésie et de sincérité,

vertus coutumières du malicieux Henri Sauguet. Tout cela fut bien dit, bien fait, bien senti.

Enfin, pour conclure, l'orchestre estompa avec brio les difficultés de « scherzo » et « marche » extraits de l'opéra très américain de Serge Prokofiev, « l'Amour des trois oranges ». Le dernier numéro dut être redonné pour répondre aux sonores exigences des auditeurs.

Regrettons encore que ceux-ci n'aient pas été mille, pour une plus complète réussite que méritait ce beau concert.

E. Waldteufel : Vieux Camarades de Teiche ; Nabucco de Verdi, « Le célèbre chœur des Esclaves » ; Les Doigts s'amuse ; fox intermezzo de Gerlach. Pour le bouquet final, les trois formations orchestrales, plus de soixante-dix instrumentistes sous la direction de Jean Doucet, interprétaient Hymne des temps futurs, « Ode à la joie ». Extrait de la Neuvième Symphonie de Beethoven.

Un concert qui marquera d'une pierre blanche la prestation musicale de l'Accordéon-Club de Limoges, mais aussi démontre la qualité d'enseignements donnés au sein de nos sociétés d'Education musicale populaire. Le spectacle fut présenté avec beaucoup de nuances, de poésies et d'à propos sur chaque composition par Mme Lemasson. A l'issue du concert, un Champagne d'honneur réunissait exécutants, invités, membres et amis de la Société. Le président Tranchant remercia tous, personnellement, mais surtout Musiciens pour l'excellente tenue et mise en valeur des qualités artistiques et musicales du programme exécuté. En souvenir de cette soirée un vase porcelaine de Limoges décoré, œuvre de nos artistes Limousins, fut remis à la Ville de Limoges à son représentant M. Paul Parbelle, ainsi qu'une applique décorée à MM. Jean Doucet ; Serge Raynaud et Jean-Jacques Bernard. Souvenir de cette brillante soirée musicale.

Pour le Bureau — Le Président Jean-Baptiste Tranchant.

HAUTE-VIENNE

Limoges



Le Super Gala de l'Accordéon-Club à l'occasion de son 30^e Anniversaire : Un très Grand Succès Populaire

C'est dans la magnifique salle de Basket de l'A.S.P.T.T. gracieusement mise à la disposition de la Société par M. le Directeur régional que le samedi 9 mai 1981, à 21 heures, se tenait cette manifestation musicale en présence de plus de mille deux cents auditeurs.

Une scène de 90 m² brillamment décorée de plantes vertes et de fleurs donnait à cette manifestation musicale un très beau décor, unissant ainsi l'éclat vivant de la fleur à la rencontre de la Musique ; ceci grâce à l'obligeance de M. Louis Longueue, sénateur-maire de Limoges. C'est peut-être la première fois qu'une société musicale d'accordéonistes présentait trois générations de Musiciens ayant acquis toutes leurs formations au sein de la même société.

Les anciens (ayant quitté la plupart la société depuis vingt ans) sous la direction de M. Jean Doucet, leur ancien directeur ; l'orchestre 1980-1981 sous la direction de M. Serge Raynaud ; le groupe de débutants (nos poussins) ayant quelques mois d'instruments sous la direction de Jean-Jacques Bernard sous-directeur.

MM. Jean-Baptiste Tranchant, président, et Mme André Sylvain et René

Faure, vice-présidents : et, Mmes André Baptiste, secrétaire général et Mme recevaient leurs invités : M. Paul Parbelle, adjoint au maire, représentant M. Louis Longueue, sénateur-maire ; M. Jacques Jouve et Mme Hélène Constant, députés de la Haute-Vienne ; M. Robert Lecomte, vice-Président du conseil général ; Président d'honneur de la société et Mme ; M. Jacques de Chalais, Président fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Vienne, Président de l'Union Régionale des Sociétés Musicales du Limousin ; M. Gabriel Couret, directeur du Grand Théâtre et Mme, ainsi que de nombreux directeurs ou Présidents représentant les sociétés musicales de Limoges étaient présents ou représentés.

Dès 21 heures précises en raison de la longueur du spectacle le Concert commençait par la formation orchestrale 1980-1981 sous la direction de M. Serge Raymond. Au Programme : Quand je pars — quand je m'en vais ; de Yves Gilbert « Valse péruvienne » ; Mon enfance m'appelle, slow de Yves Gilbert ; Marche étude de Midas Féroé ; Les Jardins du ciel de W.C. Stein et W. Jass ; Amsterdam de Jacques Brel ; Voisinage « Valse » de Jean Ségurel et Géo Dumoulin ; Marche

des Célébataires de Jean Ségurel ; Berr-Barel Polka de Lew Brow et Wladimir A. Timm ; Femme-Femme ; Femme de Alice Dona ; Voie Triomphale de Coiteux ; de la Volga à l'Oural, arrangement Helmut Hérod ; Le Calife de Bagdad de Boieldieu ; Si Terre était d'amour, ouverture en Sol Mi de Serge Raynaud, « version intégrale ».

Après un entracte de vingt minutes, le Concert reprenait avec nos débutants sous la direction de Jean-Jacques Bernard avec au programme :

Perlette de Trichat ; Plaisir d'amour de Martini, arrangement de Bazile ; Dimanche de Verchuren, arrangement de Bernard Laboudie ; Tristesse de Chopin, arrangement Max Francy.

L'Honneur revenait à la formation de nos anciens sous la direction de Jean Doucet, avec un programme très éclectique et de qualité. Ceci est la démonstration s'il en était besoin, que nos anciens n'avaient rien perdu de l'enseignement musical dispensé au sein de l'Accordéon-Club de Limoges. Le programme comprenait : Faust de Gounod, « Le Chœur des Soldats » ; Danse Hongroise n° 5, de Johannes Brahms ; Valse des Patineurs de

ILE-DE-FRANCE

Pantin

Centenaire de l'Harmonie Municipale (1881-1981)

Le centenaire de l'Harmonie Municipale a été célébré les 22-23-24 mai 1981 et a été marqué par de nombreuses festivités organisées dans notre ville.

Le vendredi 22 mai, l'Harmonie donnait son concert du Centenaire, devant un nombreux public, salle des fêtes, 42, av. Edouard-Vaillant. Avant que ne débute le programme, M. Guy Léger, maire adjoint, dans une courte allocution, excusait M. Jacques Isabet, maire empêché, et félicitait la société tout entière pour sa vitalité et pour les services rendus à la Ville en participant à toutes les fêtes et commémorations. M. René Vuilmet, président, remerciait les personnalités municipales et musicales d'être parmi nous et en particulier nos anciens Présidents et Directeurs de leur présence amicale et présentait au public le directeur actuel M. Roger Bustin ainsi que les directeurs adjoints, MM. Roger Dubois Gaché et Rolland Leveux.

Sous la baguette de Rolland Leveux, le concert débutait par la « Marche des Gladiateurs », de Juan Mas Quiles et continuait dirigé par le Directeur, par :

— « L'Ouverture de Nabucco », de Verdi ;

— « Les Yeux noirs fantaisie », de Menichetti ;

— « Prélude », de Rachmaninoff ;

— « Olandèse », marche de Goivanni Orsomando.

Après un court entracte le concert reprenait par :

— « Ankers los », marche Zimmermann ;

— « Jésus-Christ Super Star », Weber ;

— « West Side Story », Bernstein ;

— « Moulin Rouge », G. Auric.

M. Roger Dubois Gaché prit le relais pour clôturer le programme avec : « Flash Back », une fantaisie de Scheffer.

Devant les rappels d'un public enthousiaste, l'Harmonie interpréta « Hardy Pantin en Avant », une marche écrite par M. Maréchal, Directeur de la Société de 1901 à 1931.

Un pot amical termina la soirée en réunissant musiciens et invités.

Dans la même salle, le samedi 23 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir la Musique de l'Air qui, sous la direction du Commandant Fasce et du Capitaine René Castelain, interprète plusieurs œuvres de son répertoire :

— « La Grotte de Fingal », Mendelssohn ;

— « Ballade pour saxophone », Henri Tomasi ;

— « Poème du feu », I. Gotkowski.

Le compositeur présent dans la salle fut chaleureusement applaudi par le public et félicité par notre président.

A l'entracte M. Vuilmet remercia la Musique de l'Air pour sa participation et en

• Suite page 10





TOUCY JEUNESSE



Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos sociétés

et la chance qui est offerte à chacun de leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre ! Un seul moyen : remplir la « maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président

de la Commission de Toucy

UNE JOURNÉE AU STAGE D'ACCORDEON

Le matin

- Cours individuels par groupes de 7 maximum.
- 1 heure de travail personnel.
- 1 heure de travail par voix pour l'orchestre (2 orchestres : les jeunes et l'élite).

Après le repas

- Temps libre organisé

De 17 à 19 heures

- Répétition des orchestres.
- Mise en place de l'ensemble : 4 morceaux pour l'orchestre des jeunes et 4 morceaux pour le grand orchestre.

QUESTIONNAIRE PRELABLE ADRESSE AUX STAGIAIRES

- Quels morceaux avez-vous choisis pour ce stage ?
- Qu'attendez-vous de ce stage ?
- Quels sont vos loisirs préférés ?

L'ANIMATION DU STAGE SERA ASSURÉE PAR

M. Raymond Vorburger : Directeur du stage, Directeur du Centre de Formation de l'Orchestre de Mulhouse.

M. Francis Bucher : Directeur Adjoint du stage, Président Délégué de la Fédération des Accordionistes du Haut-Rhin.

M. André Staub : Directeur et responsable des concerts pendant le stage, Premier Prix du Conservatoire de Mulhouse, Directeur de la Société d'Accordéon de Mulhouse.

Mlle Christiane Schirmer : Professeur fédéral chargé de la formation.

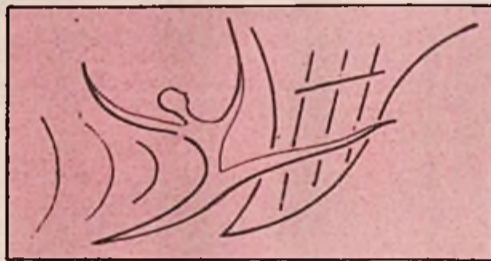
Mlle Patricia Grieneisen, M. Jean-Martin Meyer et M. Alfred Eibenberger : Professeurs fédéraux.

TOUS PEUVENT DIRIGER !

Ce stage est un stage d'un très grand sérieux, au point de vue musical et au point de vue travail de l'instrument.

Des concerts seront donnés, auxquels seront conviées des personnalités de la ville de Toucy et de la région.

Chacun pourra prouver sa valeur et repartira avec un bagage certain.



Du 30 août au 5 septembre

Stage de musique et danse

Ce stage s'adressera particulièrement aux professeurs et futurs professeurs de danse d'une part, de rythmique, Musique et Education Musicale d'autre part, qui désirent adjoindre à leurs connaissances et à leurs techniques des méthodes d'entraînement et d'enseignement vivantes et créatives et bénéficier de la fusion de la Danse et de la Musique, avec Jean Serry, danseur, et Jacques Chapius, musicien.

Tous les renseignements peuvent être donnés à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, Tél. : 878-39-42 et au siège de Danse et Enseignement (Armand Romand), 4, rue des Bégonias, F 21100 Dijon, Tél. : 16 (80) 66-39-35.

PROGRAMMES DES STAGES

Du 03-08 au 14-08 : Stage d'instruments à cordes, dirigé par le Président Amellér.

Du 15-08 au 27-08 : Stage d'accordéon.

Du 30-08 au 05-09 : Stage de danse Jean Serry.

Du 14-09 au 19-09 : Stage de la Fédération de l'Yonne.

Du 05-10 au 10-10 : Stage cadres de majorettes.

Du 12-10 au 15-10 : Stage perfectionnement piano et solfège.

Du 19-10 au 22-10 : Stage de danse classique.

• La C.M.F. se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de soixante-dix participants n'est pas atteint.

• Nous voudrions rappeler à nos présidents de Fédération, tout au moins de celles qui sont voisines du département de l'Yonne, qu'ils peuvent nous consulter et disposer du Centre pour organiser leurs stages.

• Toucy est votre Maison, ne l'oubliez pas. Tout y est réuni pour vous permettre d'organiser d'excellentes sessions musicales.

• L'exemple des Fédération du Centre, de Normandie, du Sud-Est et de l'Yonne est à suivre.

Les demandes peuvent être adressées à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 878-39-42.

Pour vos stages

Pour vos stages, le secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fiches de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en même temps que l'inscription.



Confédération Française des Batteries et Fanfares

Nous publierons dans notre journal de septembre un compte rendu de l'excellent stage de batteries-fanfares, qui s'est déroulé, du 4 au 10 juillet, au centre Albert-Ehrmann, sous la direction de M. Robert Goute.



**TRÈS
IMPORTANT**

Nous informons toutes les personnes qui souhaitent des renseignements sur notre Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann, de Toucy, que le courrier doit être adressé au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 878-39-42.

Toucy
Jeunesse

Du 15 au 27 août, un événement à Toucy

STAGE D'ACCORDEON

LISTE DES ŒUVRES IMPOSÉES

PRÉPARATOIRE :

Sérénade dans un parc, A. HOLZSCHUH, Ed. Holzschuh, n° 1006.

ELEMENTAIRE :

Deux tableaux, M. HAUSSER, Ed. Michel Hausser, n° 122.

MOYEN :

Airs hongrois, W. WILD, Ed. Walter Wild, n° 5243.

SUPÉRIEUR :

Ouverture en mi majeur, H. SCHITTENHELM, Ed. Hohner, n° 4016.

EXCELLENCE :

Impressions des Tziganes, P. FREY, Ed. Helbling, n° 2561.

Tous ces morceaux sont disponibles à l'adresse suivante : EDITIONS HOHNER FRANCE, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.

Notre Fédération des Accordeonistes du Haut-Rhin animera un très beau stage d'accordéon, s'adressant à des postulants de tous les degrés à partir de préparatoire.

De nombreuses inscriptions ont été enregistrées. Nous invitons tous les accordéonistes, qui voudraient participer à ce stage, à nous adresser leurs demandes le plus rapidement possible afin de leur réserver une place. Le nombre de participants sera rigoureusement limité.

Les inscriptions sont reçues à la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 878-39-42 où tous les renseignements seront donnés.

• Plusieurs concerts auront lieu pendant ce stage.



STAGE DE GUITARE

DU 3 AU 14 AOUT 1981
PROGRAMME



Professeur :
M. Jean PERDREAU

Matériel à se procurer pour le stage :

DEBUTANTS

Ecole de Guitare, Fernandez-Lavie, éd. Eschig.

PRÉPARATOIRE

Choix d'études, vol. 1 et 2, Fernandez, éd. Eschig. La Guitare Classique, vol. 1, Mourat.

L'élève préparera plusieurs œuvres, choisies dans la liste suivante :

ELEMENTAIRE

Pavanes, Milan, éd. Eschig. *Cinq Airs de Cour*, Milan, éd. Eschig. *Prélude et allegro*, Murcia, éd. Eschig. *Suite en Ré Majeur*, Murcia, éd. Eschig. *Suite en Mi Mineur*, Visée, éd. Eschig. *La Guitare Classique*, vol. 2, Mourat, éd. Combre. *Sept Etudes*, Kleynjans, éd. Leduc. *Etudes Simples*, vol. 2, Brouwer, éd. Eschig. *Aire de huella*, Maldonado, éd. Transatlantique. *Guitarra vieja*, Maldonado, éd. Hortensia. *Giocoso*, Giuliani, éd. Heugel. *Menuets*, Sor, éd. Heugel. *Rondeau*, méthode Alfonso, vol. 2, Sor, éd. Schott Brussel.

MOYEN

Mélancholy Galliard, Dowland, éd. Universal. *20 études par Segovia*, Sor, éd. Transatlantique. *Sonate Op. 15*, Giuliani, éd. Heugel. *Fantaisie en Ré Mineur*, Weiss, éd. Eschig. *Petite Suite en Ré Mineur*, Visée, éd. Eschig. *La Frescobalda*, Frescobaldi, éd. Leduc. *Sarabande et double*, Bach, éd. Eschig. *12 Préludes*, Ponce, éd. Schott. *Prélude en Do Mineur*, Barrios, éd. Schott. *Suite Populaire Brésilienne*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Choros*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Préludes 1, 3, 4, 5*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Etudes 1, 4, 6, 8*, Villa Lobos, éd. Eschig. *Pièce sans titre*, Brouwer, éd. Eschig. *2 Airs Populaires Cubains*, Brouwer, éd. Eschig. *Danse Caractéristique*, Brouwer, éd. Schott. *Berceuse*, Brouwer, éd. Schott. *Danse Espagnole n° 5*, Granados, éd. Salabert. *Asturias*, Albeniz, éd. Salabert. *Suite Castillane*, Moreno-Torroba, éd. Schott. *Hommage pour le tombeau de Debussy*, Falla, éd. Ricordi. *Milonga del Hombre Solo*, Maldonado, Union Musicale Esp.

SUPÉRIEUR

Suites 1, 2, 3, Bach. *Prélude, fugue et allegro*, Bach. *Chaconne*, Bach, éd. Schott. *Passacaille*, Weiss. *Fantaisie 7*, Dowland, éd. Schott. *Sir John Smith his Allmain*, Dowland. *The Earl of Essex his Galliard*, Dowland. *Variations sur un thème de Mozart*, Sor, éd. Schott. *Sonate, Op. 15*, Giuliani, éd. Heugel. *Grande Ouverture*, Giuliani. *Variations sur l'Harmonieux Forgeron*, Giuliani, éd. Sikorski. *Etudes 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11*, Villa Lobos, éd. Eschig. *La Catedral*, Barrios, éd. Mundo Guarani. *Elogio de la Danza*, Brouwer, éd. Schott. *Canticum*, Brouwer, éd. Schott. *La Espiral Terna*, Brouwer, éd. Schott. *Thème Varié et Final*, Ponce, éd. Schott. *Tiento*, Ohana, éd. Billaudot. *Fandango*, Rodrigo, éd. Schott. *Fandanguillo*, Turina, éd. Schott. *Sonatine*, Turina, éd. Schott. *La Cavatine*, Tansmann, éd. Schott. *4 Pièces Brèves*, F. Martin, éd. Universal.



Un stage exceptionnel de Cordes

Au cours de la première quinzaine du mois d'août 1981, une classe d'orchestre sera programmée au Centre national de promotion musicale Albert-Ehrmann de Toucy, pour les cordes, violon, alto, violoncelle, contrebasse, tous degrés à partir d'élémentaire.

La classe d'orchestre sera dirigée par André Ameller qui acceptera deux stagiaires pour la préparation à la direction d'orchestre.

Durant cette première quinzaine d'août, sera programmé un stage de harpe chromatique et de harpe celtique.

Professeur : Mme Françoise Lefebvre, professeur au Conservatoire National de Région de Dijon.

Ce stage de harpe est valable pour tous les degrés.

Egalement un stage de guitare est assuré par M. Jean Perdreau, professeur au Conservatoire National de Région de Dijon.

Les musiciens intéressés peuvent entrer en contact avec le siège de la C.M.F., 121, rue la Fayette, 75010 Paris, Tél. : 878-39-42, où tous renseignements concernant ce stage exceptionnel leur seront fournis.

Quelques places sont encore disponibles.



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 7

souvenir remis à son chef, le commandant Fasce, la médaille du centenaire de l'Harmonie.

La deuxième partie du concert était consacrée à la musique de variétés :

- « 633 Squadron », R. Goodwin ;
- « Danse Hongroise », J. Brahms ;
- « Palotas », F. Erkel ;
- « Suite humoristique », J. Devogel ;
- « Gentle Ballad », Rhoads ;
- « Vascosity », P. Field ;
- « Spanish Fever », J. Chattaway.

Ce concert fut particulièrement apprécié par tous les auditeurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements, aux musiciens et à leur chef.

Un buffet froid offert par la Municipalité réunissait ensuite les musiciens, nos invités et nos amis et finit la soirée dans une franche camaraderie.

Un grand festival de musique était organisé le dimanche 24 mai avec la participation des sociétés suivantes que nous remercions :

- les harmonies de Viry-Châtillon, La Courneuve, Epinay-sur-Seine, Levallois-Perret, Val-de-Bièvres ;
- les fanfares de : Witry-les-Reims, Bazoches-les-Gallerandes, Livry-Gargan, Sucy-en-Brie, Clichy-sous-Bois avec ses majorettes, Mennecy et les majorettes de l'Essonne.

Une animation musicale eut lieu le matin dans divers quartiers de la ville, et à 12 heures une réception dans les salons de la Mairie, réunissait, autour de Mme Chonavel, député, et de M. Isabet, maire, les personnalités municipales, M. Meissonnier, président de la Fédération d'Ile-de-France et les présidents et directeurs des sociétés ainsi que beaucoup d'amis de l'Harmonie.

M. Vuilmet prit la parole pour remercier tous nos invités et insista particulièrement sur les moyens financiers mis à notre disposition par la municipalité pour l'organisation de ce centenaire et félicita tous les services municipaux pour leur entière et dévouée collaboration.

Plusieurs médailles du centenaire furent remises par notre président, à M. Isabet, M. Meissonnier ainsi qu'à nos anciens dirigeants, présidents et directeurs présents parmi nous.

M. Meissonnier, président de la Fédération, en quelques mots insista sur le rôle de la Fédération et sur ce qu'elle représente en région parisienne ; il remit à

M. Isabet, la médaille d'or de la C.M.F. ainsi qu'à notre directeur Roger Bustin pour quarante années de présence dans les sociétés musicales et épingla ensuite la médaille C.M.F. du centenaire sur la bannière de la société.

M. Isabet remercia M. Meissonnier de la distinction qui lui était offerte et exposa les raisons qui incitent la municipalité à faire tout son possible pour l'éducation culturelle en général et pour la musique en particulier, il remit à MM. Vuilmet et Meissonnier la médaille d'or de la Ville de Pantin et la médaille du conseil général à l'Harmonie.

Après l'apéritif, tous les participants se réunirent pour un déjeuner qui donna toute satisfaction.

A 15 heures, un grand rassemblement musical avait lieu sur le stade Charles-Auray où malgré un temps maussade le concert eut lieu.

Un groupe de 130 musiciens comprenant les harmonies de Viry-Châtillon, La Courneuve, Epinay-sur-Seine et Witry-les-Reims, interpréta sous la direction des chefs respectifs de chaque société le programme suivant dirigé par :

- M. Bustin : « Hymne à la musique », S. Lancen ;
- M. Dubrulle : « Au Pays Lorrain », G. Balay ;
- M. Bustin : « Valse de l'Empereur », J. Strauss ;
- M. R. Wartelle : « Américain Panorama », J. Darling ;
- M. Comarlot : « Le Roi s'amuse », L. Delibes ;
- M. Lenoir : « Choral and Rockout », T. Huggens.

Les autres sociétés intervenaient en intermède et tous les musiciens se regroupèrent pour terminer le festival avec les morceaux d'ensemble :

- « Majorettes en avant », Besson ;
- « Hardy Pantin en avant », Maréchal,
- et la « Marseillaise », ces trois morceaux dirigés par Roger Bustin, Directeur de l'Harmonie Municipale.

Tout en regrettant que certaines sociétés, qui avaient promis leur concours, se soient récusées à quelques jours du festival nous remercions vivement tous les Présidents, Directeurs et musiciens d'avoir fait de leur mieux pour que ce centenaire soit une réussite ainsi que toutes les personnes bénévoles qui nous ont beaucoup aidés.

Merci à tous et à toutes.

Cette éducation comprend le développement des possibilités naturelles : auditive, vocale, précision rythmique, appel à la créativité, et étude de la science des sons : mélodie, rythme, harmonie. Dès la première leçon de solfège, la musique doit être présentée à l'enfant dans son unité et dans sa diversité.

2. Donner droit à la culture musicale. — Les principales villes du département étant pourvues de leur école de musique, l'E.F.M.I. doit intervenir dans les zones rurales afin que chaque enfant puisse accéder à la culture musicale. Cette intervention se fait au moyen de professeurs itinérants.

3. Aider les petites sociétés. — Afin de ne pas perturber les sociétés, l'aide de l'E.F.M.I. a été accordée sur leur demande, en fonction des besoins exprimés. Cette aide complète l'action de chaque société. Elle est limitée à quatre heures par semaine.

4. Vivifier le tissu musical du département. — La F.S.M.I. souhaite participer au maintien des sociétés actuelles, favoriser la renaissance d'anciennes sociétés ou la création de sociétés nouvelles afin de réaliser les conditions d'un renouveau musical dans l'Indre.



L'implantation de l'E.F.M.I.

Le premier cours a été donné le lundi 5 janvier 1981. Actuellement, douze sociétés bénéficient de l'aide de l'E.F.M.I. Sept professeurs dispensent trente-quatre heures de cours par semaine à cent quatre-vingt-sept élèves.

Un exemple
Ciron est une commune de six cent trente-cinq habitants du Sud-Ouest du département. L'école, à deux classes, est dirigée par M. Robin. Celui-ci s'est intéressé à l'Education Musicale de ses élèves. Avec l'aide du conseiller pédagogique d'Education Musicale, il a créé un petit ensemble de flûtes à bec, sensibilisant ainsi les enfants à la musique. Ces mêmes enfants se sont inscrits à l'« Amicale cironnaise » dont le directeur M. Joubert a pu fonder en février 1981, grâce à l'E.F.M.I.,

une école de musique. Celle-ci compte vingt élèves. L'instituteur peut participer aux cours et assurer une symbiose parfaite entre l'école et l'E.F.M.I.

D'autres réussites peuvent être signalées :

- Valençay : quatre élèves en octobre 1980, trente-six en mars 1981 ;
- Luçay-le-Mâle : trois élèves en octobre 1980, trente-quatre en mars 1981.

L'E.F.M.I. suscite un immense intérêt puisqu'elle met l'enseignement de la musique à la portée des enfants du département et qu'elle apporte un renouveau d'espoir aux sociétés.

Déjà les plus entreprenantes d'entre elles préparent la rentrée de septembre et se préoccupent de la façon de faire face aux demandes de leurs nombreux élèves.



INDRE

Création d'une école fédérale de musique dans l'Indre

La création de l'« Ecole Fédérale de musique de l'Indre » ou E.F.M.I., constituée dans notre département un événement musical majeur, résultat d'une concertation qui s'est établie tout au long de 1980 entre le Conseil Général de l'Indre et les Services Préfectoraux d'une part, et la Fédération des Sociétés musicales de l'Indre d'autre part.

Les raisons de cette création

Parmi les sociétés regroupées au sein de la F.S.M.I., certaines éprouvent des difficultés. Celles-ci ne peuvent pas se résoudre par des actions ponctuelles, mais par un travail continu de formation musicale.

C'est à cette tâche que se sont attelés MM. Gaultier, Président de la F.S.M.I., Pairoux, Vice-Président et Conseiller Général, et Borgeais, Secrétaire et Conseiller d'Education musicale dans l'Indre.

Une décision du Conseil Général

Interrogée par les Services de la Préfecture sur l'état de la musique dans le département, la F.S.M.I. a su donner des réponses claires et proposer des solutions précises.

Grâce à M. Pairoux, ces solutions ont été retenues par le Conseil Général dans sa session budgétaire de décembre 1980. Une subvention a été accordée à la F.S.M.I. qui s'est donc trouvée chargée de réaliser ses propres idées.

L'action entreprise

Ainsi a été créée à dater du 1^{er} janvier 1981 l'Ecole Fédérale de Musique de l'Indre. Les principes de son action sont les suivants :

1. Eduquer l'enfant. — L'enseignement musical est un enseignement culturel formateur de la personnalité. C'est pourquoi le but à atteindre est l'éducation de l'enfant.

MARNE ET MEUSE

MEUSE

Somme-dieu

Le septième festival international de musique populaire organisé le 24 mai 1981 par la « Lyre de la Dieue » a obtenu un grand succès.

Onze sociétés avaient tenu à participer à cette manifestation de la Marne, les so-

ciétés de Broyes et de Pargny-sur-Saulx ainsi que la Musique du 1^{er} groupe de chasseurs motorisés de Reims, de la Haute-Marne, celles de Marnaval et de Louremont, de la Moselle, celles de Metz devant les ponts, de Woippy et d'Hagondange, enfin de l'Allemagne avec les sociétés musicales de Bonn et de Vassweiler.

RECHERCHES...

- Mme Christine Alonzo, l'Orée du Bois, 15, rue Pergaud, 25700 Valentigney.
- M. Henri Armissen, La Lyre, Peyriac Minervois, 11160 Caunes Minervois.
- M. Jean-Pierre Artaud, 5-329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 Metz-devant-les-Ponts.
- M. François Beyna, 7, rue Solvay, 54110 Dombasle-sur-Meurthe.
- M. Claude Bloquet, 1, Moulin-d'Arthelles, 76880 Arques-la-Bataille.
- M. Jean Calmejane, 46200 Souillac.
- M. Maurice Comble, 38, rue aux Ours, 76000 Rouen.
- M. Jean Couderc, Carrel, 82100 Calstelsarrazin.
- M. Raymond Galley, Chanay, Genève (Suisse).
- M. Jean Greguy, théâtre de Saumur, 49400 Saumur.
- M. A Hamelin, 15, rue Proper-Bigeard, 49000 Angers.
- M. François Labadie, 42, chemin Jaffary, 31200 Toulouse.
- M. Gilles Lefilliatre, 107, rue de la Poterne, 50700 Valognes.
- M. Franck Levigneux, école de Bourg-Lecomte, 27300 Bernay.
- M. Robert Michon, 7, rue de la Fontaine, 03100 Montluçon.
- M. Georges Roussel, rue Charles-Morin, 76260 Eu.
- M. Michel Trohel, 11, avenue de la Falaise, 14460 Colombelles.
- M. Robert Willaert, 5, rue du Sud, Biernes, 59380 Bergues.

Le festival commença dès 14 heures, par un grand défilé à travers la ville, puis toutes les sociétés interprétèrent sur le podium quelques œuvres de leur répertoire.

Pour terminer cette audition, la musique du 1^{er} G.C.M. de Reims donna un brillant concert, très écouté et très applaudi.

Cette musique avait déjà, au cours de l'office religieux du matin, interprété plusieurs très beaux morceaux de circonstance.

Au cours de ce festival, quatre jeunes clairons de la « Lyre de la Dieue » reçurent de MM. Louis Hallé représentant la Fédération musicale de Marne et Meuse, et Maurice Korsakoff la médaille d'honneur de la Fédération. Il s'agit de Pascal Subreville, Jean-Michel Ledoux, Robert Raspado et Laurent Scarfo.

Le festival se termina par une remise de coupe à toutes les sociétés participantes en présence du docteur Barat-Dupont, maire de Sommeville et président de la « Lyre de la Dieue », de M. M. Hermont, Sénateur, et Vigneron, Maire et Conseiller Général.

Malgré le temps instable, ce festival a donc remporté un grand succès bien mérité par les organisateurs de la « Lyre de la Dieue ».

MIDI

AUDE

COURSAN

Harmonie Républicaine

Il est devenu une tradition au sein de l'Harmonie Républicaine de terminer l'année musicale, avant le concert du 14 Juillet, par un repas amical qui groupe tous les ans les musiciens et leurs épouses dans la salle omnisport située avenue du Général-de-Gaulle, à Coursan.

Ce repas pour lequel chaque participant paye son écot, apporte son couvert, est fait par un ami de l'Harmonie avec son épouse, qui sont tous les deux maîtres en la matière. Ils ont à leur disposition une cuisine assez rudimentaire, ils préparent le menu et à l'heure prescrite, ce sont les épouses des musiciens qui à tour de rôle servent à table.

Pas de changement de couvert, les assiettes sont lavées au fur et à mesure toujours par le même personnel féminin auquel nous adressons nos plus vives félicitations pour leur dévouement, ces charmantes dames sont tellement nombreuses à mettre la main à la pâte que l'attente entre chaque plat n'excède pas cinq minutes en attendant chacun de nous bavarder des concerts passés et à venir, des projets que l'on pourrait mettre en évidence dans le courant de l'année musicale future. Nous ne pouvons résister au désir de citer les noms de toutes ces dames si dévouées et qui également sont très attachées à notre société musicale. Nous vous les nommons au hasard : Mme Prat Raymond, Mme Gianet Christian, Mme Duffour Henri, Mlle Duffour Jeannette, Mme Bertrand Fernand, Mme Gras José, Mme Juin Louis, Mme Durban Edmond, Mme Font Alfred, Mme Fraisse Vitalis, Mme Senty Camille, Mme Combes François.

M. Gilbert Pla, maire et conseiller général de Coursan qui devait comme tous les ans présider ce repas, s'était fait excuser à cause de la convalescence de son fils Bernard, membre de l'Harmonie qui est actuellement en montagne à la suite d'une courte mais mauvaise maladie causée par un virus qui va certainement l'immobiliser durant plusieurs semaines loin de nous. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. C'est M. Ortuno, premier adjoint et Madame qui représentaient la municipalité. A côté nous avons remarqué la présence de M. André Sarzi, Directeur de l'Harmonie et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et Madame, Mlle Angéline Sarzi était aussi l'invitée d'honneur en tant que professeur de musique et tenante du piano d'accompagnement lors de la fête de notre Ecole de Musique.

A la fin du repas de midi, M. Sarzi prenait la parole faisant le bilan de l'année musicale parfaitement réussie, félicitait tous les musiciens et plus particulièrement les jeunes pour leur assiduité aux répétitions et aux concerts, vantait les mérites de tous les exécutants, souhaitait un prompt rétablissement à Bernard Pla, remerciait la municipalité pour l'aide morale, financière qu'elle attribue à l'Harmonie, demandait également que l'école de musique soit comme partout ailleurs complétée par

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

INSTRUMENTS DE QUALITÉ « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b.....	715	945
CORNET, si b.....	850	1.125
BUGLE, si b.....	985	1.280
ALTO, mi b.....	1.420	1.945
BARYTON, si b.....	1.975	2.590
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.655	3.510
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	7.800	9.900
TROMBONE à coulisse.....	950	1.280
TROMBONE à pistons.....	2.290	3.200
	LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b.....	2.700	
SAXO ALTO, mi b.....	2.750	
SAXO TENOR, si b.....	3.010	
SAXO BARYTON, mi b.....	5.500	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.090	
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.150	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance. POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE



des professeurs d'instruments ce qui permettrait de former le plus rapidement possible de nouveaux instrumentistes qui renforceraient les rangs de l'Harmonie. Il demanda à chaque musicien présent de dire durant deux minutes ce qu'il pense de sa société, des programmes choisis, ce qui fut fait et chacun s'exprima selon ses propres moyens ce qui ne manqua pas de piquant, et moult applaudissements de toute l'assistance.

M. Brieu, Trésorier de l'Harmonie prit le relais, remercia M. Ortuno et Madame pour leur présence à ce repas de l'amitié marquant ainsi l'intérêt tout particulier qu'apporte la municipalité à sa musique.

M. Raymond Prats fit l'éloge de l'Harmonie, de son directeur à qui dit-il j'ai fait quelques niches lorsque j'étais jeune musicien et lequel je vénère aujourd'hui, adressa des paroles émouvantes à l'ami Raymond Gianet qui depuis un mois ne quitte plus le chevet de son père et de sa mère, l'un âgé de 93 ans et qui attend la fin et la deuxième âgée de 87 ans qu'il a fallu hospitaliser. Une pensée amicale fut demandée à notre ami Raymond et sa femme Ginette auxquels furent apportées par leur fils Christian quelques friandises les rapprochant ainsi en ces heures angossantes de leurs amis musiciens qui prennent une grande part de leurs peines. Quelques paroles allèrent aussi vers notre Président Simon Thibaut malade depuis quelques mois et auquel nous souhaitons un complet rétablissement de façon à ce qu'il puisse un jour très proche reprendre son activité présidentielle au sein de l'Harmonie.

Après le café et le digestif, la soirée fut meublée par l'audition des concerts donnés par l'Harmonie durant l'année en cours. Un colloque eut lieu entre femmes et hommes devant la porte de la Salle des Sports où une brise légère très agréable se mêlait aux conteurs tels que H. Brieu, R. Prats, A. Font et dont les histoires mirent la joie et la gaieté parmi l'assistance.

Une promenade sous les grands arbres du Parc des Sports et du camping déjà bien plein en cette période de l'année permit à certains une détente et une digestion assez rapide.

A 20 h30, le deuxième repas fut servi dans la même ambiance que celle de midi, celui-ci fut plus léger et au cours duquel les vins de notre clocher (qui ne sont pas de la « Bibine ») puisqu'il est mis en bouteille par nos deux caves coopératives, furent très appréciés. Une partie du vin blanc fut offerte par notre ami musicien-viticulteur Edmond Durban qui s'avère tous les ans un fin caviste.

Ce ne fut qu'à 23 heures, alors que la lune était au zénith et qu'elle emplissait de sa lumière blafarde le terrain des sports

où les athlètes avaient disparu, que tout le monde s'embrassa en se donnant rendez-vous en 1982 devant les mêmes pupitres.

Ainsi prit fin une journée remarquable et inoubliable pour les musiciens de l'Harmonie Républicaine et leurs épouses, journée empreinte d'une douce et joyeuse amitié.

Sigean

Echos d'une nuit musicale par l'Harmonie de Coursan

Invitée d'honneur au festival de musiques rurales de l'Aude l'Harmonie Républicaine de Coursan, placée sous la direction de M. André Sarzi, Président des Sociétés musicales du Midi, donnait ce samedi 20 juin, un grand concert musical dans la salle des fêtes de la ville de Sigean.

Cette brillante soirée musicale débuta par un tour de ville organisé par l'ensemble Harmonie Réveil de Sigean accompagné de leurs majorettes, qui, dès la fin de celui-ci, draina dans la salle des fêtes, un nombreux public qui vers 21 h 30 cherchait des places assises dans la salle des fêtes pourtant assez vaste, tandis que les musiciens de l'Harmonie de Coursan, forts de leurs 35 musiciens coursannais renforcés de MM. Mouret Baryton d'Ouveillan et Galy, caisse claire de Béziers, étaient déjà sur la scène, prêts pour exécuter 12 œuvres judicieusement choisies et qui firent la joie des nombreux auditeurs.

M. Jean Tortoza, Président de l'ensemble Harmonie Réveil de Sigean remercia M. le Maire et ses conseillers municipaux d'être venus écouter le concert, la population de Sigean et l'Harmonie de Coursan. Ce fut ensuite le tour de M. Henri Huillet, le présentateur de l'Harmonie de Coursan de remercier les nombreux auditeurs et annonça le célèbre Pas Redoublé Airbus de Laurent Delbecq, ce fut alors le moment où à son tour M. André Sarzi, Directeur de l'Harmonie, monta sur la scène au milieu des musiciens debout, ce qui ne manqua pas de piquant et qui souleva un tonnerre d'applaudissements.

Vint aussitôt après Firenzwza, une ouverture célèbre d'Allier au cours de laquelle les cuivres clairs les saxhorns et M. Brieu, cor solo, se mirent en valeur, tandis qu'une brillante tarentelle terminait cette belle ouverture qui fait de Florence, la ville éternelle.

Oh ! Bellos mountagnos, quel titre merveilleux que M. Petit a su mettre en relief l'occitanie. Cette œuvre qui est une fantaisie pour cornet à pistons fut exécutée par le jeune Hervé Barthe de Coursan, âgé de 15 ans seulement qui, avec une maîtrise absolue de la trompette, tint l'auditoire durant cinq bonnes minutes. Les notes des points d'orgues s'égrènaient au fur et à mesure que les mesures défilaient,

un silence régnait dans la salle où tous les regards se fixaient sur ce jeune et modeste garçon, brillant musicien. La note finale s'éteignait au milieu d'applaudissements unanimes alors que M. Sarzi serrait amicalement la main de ce jeune musicien.

Babilage, morceau de genre du célèbre compositeur Gillet fut également apprécié par un public mélomane. Puis vinrent les Airs célèbres de Marie-Paule Belle, chanteuse très en vogue actuellement qui passa à la célèbre émission « le Grand Echiquier » de Jacques Chancel, il y a quelques mois à peine. La première partie se terminait par la Fantaisie Concertante pour flûte de Gariboldi et ce fut la benjamine de l'Harmonie, notre mascotte, comme l'appellent les musiciens de la musique de Coursan, Laurence Fraisse, à peine âgée de 10 ans. Les notes se succédaient de sa flûte comme des perles qui se désoladeraient d'un collier et qui tomberaient successivement en cadence sur le sol. Dès le trille final, des applaudissements unanimes montaient de la salle vers la scène où cette jeune gamine, le sourire aux lèvres, se tournait vers le directeur qui à son tour l'embrassait et la félicitait à la joie des musiciens et des auditeurs. Un entracte de 20 minutes mit un terme à cette première partie musicale, ce qui permit aux musiciens et aux auditeurs, d'aller humer l'air rafraîchissant de cette belle nuit étoilée de juin où se terminait le solstice du printemps. La deuxième partie débuta par les Cadets de Russie de Sellenick. Puis, vint une sélection du célèbre opéra de Bizet, l'Arlésienne, le menuet fut très largement apprécié puisqu'il fut interprété par deux jeunes et excellents flûtistes Laurence Fraisse et Bruno Rier tandis que M. Vitalis Fraisse, grand-père de la jeune flûtiste accompagnait par la douce mélodie du Saxophone ce célèbre chant provençal.

L'Hirondelle fugitive polka pour clarinette du célèbre compositeur coursannais du XIX^e siècle Jean Bauderuc, fut jouée magistralement par la clarinette solo de l'Harmonie et présentateur du concert qui au moment de présenter cette œuvre cassa un verre de ses lunettes, ce qui ne l'empêcha pas de se distinguer ce qui lui valut de nombreux applaudissements et des félicitations de M. Sarzi.

El Sitio de Zaragoza, une fantaisie militaire espagnole écrite par M. Oudrid, célèbre compositeur espagnol qui a voulu par cette œuvre écrite pour Harmonie, rappeler le Siège de Saragosse par les troupes napoléoniennes en 1808. Une mention spéciale va aux percussionnistes MM. Combe François et André Galy qui, par leur savoir ont su imiter les fusillades

• Suite page 12



• Suite de la page 11

et les canonnades du siège de cette ville si célèbre.

Modern Story, fantaisie jazz de Daigneux connu aussi ses minutes de gloire par les jeunes auditeurs qui surent apprécier la musique moderne. Le concert se termina par **Fragancia de Aragon** (Parfums d'Aragon) paso-doble torero que l'Harmonie Républicaine de Coursan exécuta à la manière des Bandas qui font la gloire de la Musique espagnole.

Un vin d'honneur clôtura cette fête musicale. Il fut offert par la municipalité et par M. Castan, maire de la localité, au cours duquel prirent la parole MM. Tortoza pour l'Ensemble Harmonie Réveil de Sigeon, M. Sarzi, au nom de l'Harmonie Républicaine de Coursan mais aussi au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, M. le Maire de Sigeon, très heureux d'avoir assisté à ce concert qui ouvrait la porte au festival qui devait avoir lieu le lendemain dimanche à Sigeon, remercia les musiciens et M. Sarzi à qui il remit une belle coupe, il remit également une jolie coupe à M. Jean Tortoza, Président de l'Ensemble Harmonie Réveil Sigeonnais, fit l'éloge de l'École de Musique de Coursan pour ses jeunes solistes, retraça la vie musicale à Sigeon qui possède aussi une école de Musique et invita les musiciens et les auditeurs à assister dimanche au grand festival de musique qui se déroulera dans divers quartiers de la ville et sur la place du Marché où 200 musiciens donneront le meilleur d'eux-mêmes. Tout le monde leva le verre de l'amitié où friandises et produits du terroir furent servis.

La soirée se termina tard dans la nuit, alors que musiciens, épouses de musi-

ciens qui viennent toujours accompagner leurs maris et autres amis parlaient encore de cette belle soirée musicale qui laissera dans Sigeon des traces sur le plan musical.

La journée du dimanche sonnait déjà au clocher de la vieille église alors que le car ramenait à Coursan les musiciens et qu'encore dans la salle des fêtes se répercutait l'écho des cuivres et des anches qui en cette nuit de la fin du printemps avaient fait de Sigeon la capitale de la musique.

HERAULT

Lansargues

Union Musicale

L'Union Musicale de Lansargues a donné le samedi 13 juin 1981, dans la magnifique salle du foyer municipal ; sa soirée annuelle en l'honneur de ses membres bienfaiteurs et honoraires.

Cette soirée a revêtu, encore une fois un éclat tout particulier, malgré la concurrence de la finale de la coupe de France et d'autres manifestations en cette période d'été ; lorsque à 21 h 30 M. Jean Castan attaqua les premières notes du paso-doble ; « Granada » de Lara, la salle est archicomble, cette première est consacrée à la partie musicale, après ce paso-doble ; ce fut l'ouverture des « Saltimbanques » de L. Ganne : trompette solo M. Dezeuze ; ensuite « Empire State Building » : Ouverture Jazz, de Darling, à la batterie Pierre Bousquet, professeur de percussion au conservatoire de Sète ; au pupitre de trompette nous avions la présence de

M. Limon, professeur de ce même instrument à Béziers ; de M. Simien, directeur du conservatoire de Sète et M. Dezeuze déjà cité.

Ensuite le trio de l'association musicale de Vauvert, à la flûte, M. Alain Fabre ; à la clarinette, M. Roch Cannarazzo et au basson, M. Aimé Minair qui nous ont exécuté : « Rondo », de Haydn ; « Strada », de Nino Rota ; air d'« Orphée », de Glück ; ces morceaux étant arrangés par M. Minair ; applaudissements prolongés et enfin par l'Harmonie, une fantaisie sur « la fille de Mme Angot », de Lecocq, soliste M. Jules Vacher à la clarinette. « Le retour à la vie », « Grande Valse », de Chabas et enfin, « La Paloma », Mabanera de Corbin. Cette première partie musicale fut très appréciée et fortement applaudie.

En deuxième partie, toute l'assistance attendait : les Danses Classiques, par les élèves du centre culturel de Saint-Brès que dirige notre compatriote Mme Maryse Ricard-Bousquet pour les avoir maintes fois vus. Le centre culturel s'est vraiment surpassé ; aussi les applaudissements étaient nombreux à chaque danse et à la fin, c'était vraiment du délire. Quel succès.

Et pour terminer ce spectacle, nous avions contacté nos deux amis, Chanteurs guitaristes fantaisistes que sont Christophe Sanchez et Alain Rubio : ces deux chanteurs, ont tenu la scène jusqu'à une heure du matin, sans que personne ne se lève de sa place, tellement ils ont su animer et terminer cette belle et grande soirée, en promettant de faire mieux l'année prochaine. Nous adressons toutes nos sincères félicitations à notre directeur M. Jean Castan, à son président actif M. Henri Esteve, à tous les musiciens et amis de l'Union Musicale.

Et suivant la tradition notre Président M. Rachel Allègre, « pâtissier de profession », nous régala par ces fougaces de grattons bien arrosées des meilleurs crus de notre terroir.

C'est avec un sourire sur toutes les lèvres que nous nous sommes tous retirés.

MUSIQUE D'ALSACE

Rixheim

Assemblée générale du 17 mai 1981

Regroupant 304 sociétés (180 pour l'U.D. du Bas-Rhin et 124 pour l'U.D. du Haut-Rhin), la F.S.M.A. avec près de 10.000 musiciens amateurs, se plaçant au deuxième rang parmi les 49 Fédérations régionales de la Confédération Musicale de France, a tenu son Assemblée générale bisannuelle au Centre intégré de Rixheim le 17 mai 1981, l'organisation ayant été assurée par la Musique Municipale de Rixheim sous la responsabilité de son dévoué Président M. Paul Tritz.

Devant 350 délégués le Président fédéral M. Hausherr a ouvert la séance relayé un instant par M. Braun, Maire de Rixheim qui a souhaité une chaleureuse bienvenue aux congressistes avant que M. Hausherr salue les personnalités invitées, notamment M. Seligmann, Chef de mission représentant le Préfet de Région M. Chartron ; M. Goetschy, Président du Conseil général du Haut-Rhin ; M. Jean-Jacques Weber, Conseiller Général du Canton ; M. Ueberschlag, représentant le Député M. Gissinger ; M. Kayser, représentant le C.D.M.C. du Haut-Rhin ; M. Jungblut, représentant le C.D.M.C. du Bas-Rhin ; M. Fromentin, Directeur Régional de la S.A.C.E.M. ; M. André Muller, Président de la Fédération des Sociétés Catholiques de Chant et de Musique (F.S.C.M.) et, avant de passer à l'ordre du jour, M. Hausherr invita l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire des membres défunts.

Le président M. Hausherr fit alors un vaste tour d'horizon de la musique populaire en Alsace en insistant sur la nécessité de rechercher la qualité en redoublant de zèle dans la formation sérieuse des musiciens par des instructeurs compétents ayant aussi des qualités de pédagogue. L'analyse du Président fédéral pouvait donc se résumer ainsi, Priorité à la Formation et il n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude aux directeurs techniques et aux collaborateurs à tous les niveaux. M. Hausherr remercia aussi les élus départementaux, les deux Conseils Généraux, et particulièrement leurs Présidents sans oublier les Présidents des C.D.M.C. pour le soutien qu'ils nous accordent.

Le Vice-Président administratif, M. Schuttler, fit alors un bref compte rendu sur le fonctionnement du bureau de la Fédération assumé bénévolement de concert avec MM. Ohlmann, Wengler, Peter et Maechler et souligna les excellentes relations avec les responsables du bureau parisien de la Confédération.

La parole a ensuite été donnée à M. Ulmer au nom de l'U.D. du Haut-Rhin puis à M. Maechler pour l'U.D. du Bas-Rhin qui tous deux ont relaté l'intense activité déployée dans leur Département.

Les deux directeurs techniques fédéraux MM. Koch et Lentz ont ensuite développé leurs réflexions fort intéressantes sur le rôle primordial des amateurs en se félicitant de la décision récente du Ministre de la Culture habilitant la Confédération Musicale de France à instaurer un Diplôme d'Aptitude à l'Animation des Sociétés musicales (D.A.A.S.M.) dont le règlement et les modalités d'application seront connus prochainement. Les deux directeurs fédéraux ont insisté particulièrement sur la nécessité de créer des stages de chefs de musique et tout comme pour la formation et les concours d'élèves la F.S.C.M., après s'être rapprochée de notre Fédération, pourra participer à ces actions, l'autonomie des deux Fédérations restant maintenue. Ces projets de collaboration qui ne peut qu'être bénéfique pour la musique populaire en Alsace ont été unanimement approuvés par l'Assemblée générale.

Sur le plan administratif M. Ohlmann, Trésorier Général, a ensuite fourni un rapport financier détaillé que les trois Commissaires aux Comptes ont approuvé avant de proposer à l'Assemblée générale de donner décharge au Trésorier Général, ce qui fut fait à l'unanimité.

La parole a ensuite été donnée à M. Wengler, responsable de la publication de notre Bulletin fédéral « Musique pour Tous » qui a attiré l'attention de l'Assemblée sur les difficultés croissantes pour équilibrer les comptes en raison d'une part du prix de revient du Bulletin toujours en

hausse mais aussi parce que toutes les sociétés ne donnent pas suite à la recommandation qui leur a été faite par la Fédération de souscrire un abonnement par tranche de 5 musiciens plus un abonnement pour le Président plus un abonnement pour le Chef. En faisant ainsi acte de solidarité et avec le projet d'alléger la présentation, l'équilibre pourrait être rétabli à 25 F l'abonnement pour 10 numéros par an à partir du 1^{er} Janvier prochain. L'Assemblée s'est déclarée unanimement d'accord avec le raisonnement de M. Wengler.

Après tous ces rapports bien accueillis par les congressistes, le Président M. Hausherr invitait alors l'Assemblée à se prononcer sur la décharge à donner ou non au comité directeur en place et c'est à l'unanimité que les congressistes ont répondu positivement. Il restait à régler la question du tiers sortant tous les deux ans selon les statuts mais comme il n'y a eu ni démission ni nouvelle candidature, le comité directeur s'est trouvé réélu en bloc. Après désignation de la nouvelle commission de contrôle et avant de clôturer la séance le Président a pu confirmer que notre prochaine Assemblée générale se tiendra à Betschdorf, M. Goetzmann, Président de la Musique Municipale, ayant pris rang lors de notre congrès de 1979 à Haguenau, ce qui a été confirmé entre-temps.

Pour terminer, les personnalités invitées ont alors chacun à son tour félicité dirigeants et musiciens œuvrant en faveur de la musique populaire en Alsace en s'engageant à en faciliter sa promotion par leur soutien. M. Seligmann se fit alors un plaisir de remettre au Président fédéral M. Hausherr la Croix d'Honneur de Commandeur de l'Ordre du Dévouement Artistique et Musical, le Maire de Rixheim ayant reçu la Médaille commémorative frappée par la Confédération Musicale de France à l'occasion de son 75^e anniversaire. M. Hausherr ayant ainsi voulu témoigner la reconnaissance de notre Fédération à la Municipalité qui a bien voulu mettre à notre disposition le nouveau Centre intégré où le congrès s'est bien trouvé à l'aise.

A l'issue de la séance la Musique Municipale de Rixheim (Dir. M. Bader) conduisit ensuite les congressistes vers le Monument aux Morts où le Maire M. Braun et M. Hausherr déposèrent une gerbe avant la remise du drapeau fédéral par une délégation de la Musique Municipale de Haguenau à la Musique Municipale de Rixheim qui en assurera la garde jusqu'au 3^e dimanche de Mai 1983, date du prochain congrès.

Au cours du vin d'honneur offert par la Municipalité, les orateurs n'ont pas manqué de remercier et de féliciter M. Paul Tritz, Président de la Musique Municipale de Rixheim et son équipe pour la parfaite organisation du congrès.

Après le déjeuner en commun très apprécié, les congressistes auxquels s'étaient jointes les dames qui pendant la séance de travail de l'Assemblée ont pu visiter le célèbre Musée de l'Impression sur étoffes de Mulhouse, ont eu le plaisir d'applaudir l'Ensemble de jeunes de la Musique Municipale de Riedisheim (Dir. M. Biondi) puis la grande Harmonie des mines de Potasses d'Alsacé (Dir. M. Zeh) qui a donné un concert de choix clôturant ainsi un congrès de très bonne tenue.

E.S.

- ouverture de F. Blasius,
- Moonlight Serenade de Miller-Hautvast.
- Nobody Knows arrangé par Sammy Nestico.
- Lovely Cab de Pierre Jouvin,
- Tiger Rag de La Rocca Pi Scheffer.

Entre le « classique » et le « moderne » et en guise d'entracte, les musiciens et le public, furent à l'écoute d'un « petit ensemble à vent » et d'un quatuor de clarinettes : talents naissants, sonorités agréables.

En se joignant aux musiciens de l'Harmonie, les jeunes, issus de l'Orchestre du Conservatoire de Lillebonne - Notre-Dame de Gravenchon, ont contribué à la réussite de cette soirée.

Pour ce faire, il suffisait de s'accorder.

Merci M. Lample.

J. Denis Bruchet, secrétaire de l'Harmonie Municipale de Lillebonne.

Forges-les-Eaux

Musique et théâtre

Le samedi 25 en soirée, et le dimanche 26 avril en matinée, l'Harmonie de Forges-les-Eaux présentait au théâtre municipal, un excellent spectacle constitué de musique et de théâtre, le succès de ces deux séances souligne la vitalité de cette société, qui sous la présidence de M. Michel Lejeune s'attache à donner à notre ville une animation toute particulière. Notre Harmonie, sous la direction de son jeune chef, Philippe Bridoux, digne successeur de son père, Maurice Bridoux, qui fut directeur de cette société pendant 35 années consécutives et qui atteint par l'âge donna la baguette à son fils.

Renforcée d'éléments de Dieppe, Neufchâtel, Buchy, Aumale et Doudeville, l'Harmonie a donné un concert d'une qualité d'ensemble tout à fait remarquable sous la direction de son chef, Philippe Bridoux, qui se révèle un animateur soucieux, tout à la fois de maintenir le répertoire traditionnel et de l'étendre en ouvrant à des compositeurs plus classiques ou modernes en passant par Georges Bizet, Strauss, Chaplin, Kealby et Loeve qui fait valoir des ressources de musicalité, de couleurs et d'homogénéité qui sont la preuve du travail éclairé que Philippe Bridoux accomplit avec ses musiciens.

Bref, l'Harmonie est en très grande forme avec un jeune chef dynamique et d'excellents éléments, elle maintient très haut la réputation musicale de Forges (ville de 3.500 habitants seulement).

Signalons que parmi les exécutants s'est révélé un compositeur en la personne d'Alain Jacquet qui dirigea lui-même un morceau de sa composition, intitulé : « A new day for Harmony », aux couleurs sonores, de facture très moderne du développement, permet de découvrir un talent original et prometteur de ce jeune compositeur.

Quant au côté théâtre des comédiens locaux présentaient deux pièces comiques dont les situations cocasses et le spontanéité des artistes faisaient de ce spectacle un moment de charmante détente.

Et pour terminer ce compte rendu qu'il nous soit permis d'adresser de vives félicitations à ses organisateurs qui ont mis en valeur : Musique et Théâtre et qui en furent récompensés par un public très nombreux.

OISE

Brillante réussite du 53^e Festival départemental.

Cette grande manifestation musicale départementale qui s'est déroulée à Haudivillers a été l'occasion de mettre en évidence, une fois de plus, les liens d'amitié qui existaient entre les sociétés fédérées et le Comité Directeur.

L'année 1981, marquera dans les annales de la Fédération.

En effet, car sous l'impulsion du Comité Directeur, grâce à la volonté et au dévouement de la Municipalité et de la Fanfare Municipale de Haudivillers et à l'esprit dont sont nées les sociétés de la Fédération, cette grande fête de la Musique, qui s'est déroulée pour la première fois, dans un milieu rural, a été une éclatante réussite.

Malgré un temps peu encourageant plusieurs milliers de personnes s'étaient déplacées afin de manifester leur sympathie à tous ceux qui participaient à cette manifestation placée sous la Présidence de Monsieur le Préfet de l'Oise.

L'Union Musicale d'Auneuil ; l'Harmonie, Batterie, Fanfare Municipale de Creil ; la Société Musicale de Crèvecœur-le-Grand ; la Fanfare de Hénonville ; la Fanfare Municipale de Berthecourt ; la Fanfare de Bonneuil-les-Eaux ; l'Harmonie Muni-

pale de Liancourt ; l'Amicale d'Orvillers-Sorel ; l'Harmonie Municipale de Thourrotte ; l'Harmonie de Chambly-Moulin-Neuf ; l'harmonie de Montataire ; l'Amicale des Accordéonistes de la Région Creilloise et la Lyre de Béthisy-Saint-Pierre ont été les grands acteurs de cette journée.

Après avoir donné un concert dans différents quartiers de Haudivillers et des communes de Essuiles-Saint-Rimault, Fay-Saint-Quentin, Fouquerolles e. Laveraines qui avaient apporté leur contribution à cette grande fête musicale, chaque société se produisit, après avoir participé au défilé général, devant le podium des personnalités érigé sur la grande place.

Dans la tribune d'Honneur, on notait la présence de MM. Collot, Préfet du Département ; Juillard, Sous-Préfet de Beauvais ; Segonds, Conseiller Général représentant M. Ville, Président de l'Assemblée Départementale ; Amsalem, Maire de Beauvais, conseiller Général ; Jean Neumann, Président de la Fédération ; Marc Morel, Vice-Président ; Pierre Neumann, Secrétaire Général ; Charles Tronchet, Secrétaire Adjoint ; Albert Bruxelles ; Pierre Chauveffeur ; Lucien Vattier ; Claude Fleury ; Roger Mouton ; Georges Campion, membres du Comité Directeur ; André Gautraud, Maire de Haudivillers et membre du Comité Directeur ; Flamand, Debaisieux ; Monti, Minato, maires des communes participantes ; Joseph Coulon, Directeur de la Fanfare Municipale de Haudivillers.

Après les auditions des sociétés qui furent sanctionnées par de chaleureux applaudissements, M. Jean Neumann, remit à chaque directeur une plaque commémorative de ce festival offert par la Municipalité et la Fédération.

Puis ce fut le morceau d'ensemble, « Picardie Souriante » dirigé par Joseph Coulon.

Après quoi, les plusieurs centaines de musiciens exécutèrent sous la baguette de M. Jean Neumann, « La Marseillaise ».

Pour clore cette merveilleuse fête, c'est à l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord que fut confié le concert de gala.

Cette prestigieuse société, classée en division d'honneur, dirigée par M. Ducrocq, permit à tous de passer une heure et demie très agréable, au cours de laquelle tous les exécutants de cette brillante phalange nous donnèrent l'occasion d'apprécier leurs très grandes qualités musicales et instrumentales.

Un vin d'honneur réunit à la mairie les personnalités, au cours duquel M. Collot, Préfet de l'Oise, épingla à la bannière de la Fanfare Municipale de Haudivillers la Médaille d'Honneur pour son 120^e anniversaire.

Toutes les sociétés qui ont participé avec brio à cette manifestation, tant par leur présentation que par leur prestation musicale ainsi que tous les membres du Comité d'Organisation sont à féliciter pour leur dévouement et leur action qui ont permis de faire de ce Festival une remarquable démonstration de la vie musicale populaire de notre département.

Brillant concert de l'Harmonie de Chantilly.

C'est dans la merveilleuse salle des Fêtes de Chantilly, que l'Harmonie Municipale a donné son concert traditionnel de Printemps.

Cette remarquable formation dirigée pour la première fois par son nouveau directeur, M. Claude Fleury n'a malheureusement pas fait, salle comble.

Les absents ont eu tort et pourront regretter de n'avoir pas entendu l'excellent programme interprété magistralement par les membres de l'Harmonie.

La première partie de ce concert comprenait : Marche n° 1 de Beethoven ; Ouverture de Tancred de Rossini ; Tempête sur les Anches, fantaisie Rondo pour clarinettes et saxophones de Robert Martin ; Dans le Jardin de Schubert, Fantaisie Sélection sur les motifs célèbres de Franz Schubert ; Valse Triste de Jean Sibélus et Musikfest-Marsch de Robert Martin, morceau qui termina la première partie de ce concert.

Après un court entracte, les musiciens reprirent place aux pupitres et interprétèrent :

Syldo, Paso-doble de Nortiz ; Chanson Hindoue de Rimsky Korsakow ; Une fantaisie sur « le Pays du Sourire » de Franz Lehar ; Noces d'or, valse du Commandant Philibert et Florentiner Mars de Fucik.

A l'issue de ce brillant concert, un Vin d'Honneur fut servi, au cours duquel M. Jean Neumann, Président de la Fédération Musicale de l'Oise qui avait honoré de sa présence cette très agréable manifestation adressa ses chaleureuses félicitations à tous les exécutants et souhaita que les mélomanes de la cité fassent

preuve dans l'avenir d'une meilleure sensibilité envers la musique en général et son Harmonie en particulier.

Le Président départemental exprima également le souhait de voir l'Ecole de Musique se développer pour le plus grand bien de la jeunesse et de la musique populaire amateur.

SAONE-ET-LOIRE

Magnifique succès de l'orchestre « Juniors » de l'Ecole Municipale de Musique de Montceau-les-Mines

Dimanche 24 mai, c'est à 6 heures du matin que les 43 musiciens de l'Orchestre « Juniors » quittaient la salle de répétitions, sous la conduite de M. Roger Nectoux, Directeur, Gaston Billot, Roland Gardette et René Genty. M. Lagarde, Conseiller Municipal, accompagnait la jeune et joyeuse formation qui se rendait à Montluçon pour prendre part au Concours National de Musique organisé à l'occasion du Cinquantenaire de l'Harmonie Municipale de cette ville.

Après le petit déjeuner pris à Montmarault, c'est par un beau soleil que nos jeunes ambassadeurs de la Vie Musicale Montcellienne arrivaient, en pleine forme, au cœur de la Cité Médiévale de cette sous-préfecture de l'Allier.

Aussitôt débarquée du bus, la formation commençait à préparer son important matériel dans les coulisses du théâtre, pendant que l'Harmonie de Montargis faisait frémir le compositeur Serge Iancen, alors qu'elle interprétait l'une de ses compositions : Rapsodie Symphonique.

C'est en effet devant un jury hautement relevé que nos jeunes devaient concourir sur la vaste et confortable scène du théâtre : président, Maître Serge Iancen, assisté de MM. Jacques Mas et Roger Tardieu.

Afin de chauffer les instruments, Roger Nectoux fit jouer tout d'abord un choral, de J.-S. Bach et d'emblée l'auditoire, composé en grande partie de musiciens de la célèbre Harmonie du Personnel de la Régie des Transports Parisiens (R.A.T.P.) fut surpris par la qualité de l'ensemble. Chaque instrument minutieusement accordé, c'était le premier grand moment du concours avec la « Côte aux Fées », une ravissante Ouverture d'Albert Thiry où le cornet solo Jean-Pierre Billot (tel père, tel fils), donna un passage absolument sans faille, et sans trac apparent.

Le deuxième morceau, Suite de Boismortier (de Joseph Bodin de Boismortier) avec ses cinq parties (trompette solo : Gilles Trion, fils de l'ancien bugle des « Amis Réunis »), permit à l'ensemble de donner toute la mesure de ses qualités : en plus de la justesse (indispensable), que de nuances, de phrasés et, comme le dit ensuite M. Mas, « toutes les parties intermédiaires sont très bien faites ».

De longs et chaleureux applaudissements saluèrent le dernier accord de cette Suite.

« Travail remarquable », devait dire encore M. Mas, « que bien des Sociétés devraient copier ».

Le temps libre avant le déjeuner permit de flâner dans la vieille ville et de monter jusqu'à l'esplanade du château.

Après le déjeuner, il y eut un peu de précipitation pour la mise en place pour le défilé, car les jeunes étaient en troisième position. Ce fut un second baptême du feu pour la plupart des musiciens, qui n'avaient jamais joué en marchant. La musique de « Monsieur de La Fayette », reprise de nombreuses fois, fut saluée par la foule massée le long des trottoirs, et conduisit la formation en bon ordre jusque sur le stade des Ilets où, après un concert de musique populaire donné par l'excellente Harmonie de la R.A.T.P., ce fut le rassemblement des 1.500 musiciens composant les 30 Sociétés, et la proclamation des résultats par Maître André Ameller, l'aimable et souriant Président de la Confédération Musicale de France. L'Orchestre « Juniors » de l'Ecole Municipale de Musique de Montceau-les-Mines avait obtenu la meilleure note de tout le concours : 30 points sur 30, la mention d'Excellence avec félicitations au directeur, l'Orchestre passant du niveau élémentaire au niveau moyen. En outre, l'Orchestre recevait la plus belle récompense : un splendide bugle « Selmer » et une coupe. Le Président Ameller et Monsieur André Relin félicitaient chaleureusement Roger Nectoux pour la magnifique prestation du matin, qui avait justifié ces belles récompenses.

Les 1.500 musiciens exécutèrent ensuite d'une façon impeccable les deux morceaux d'ensemble : « Défilé Fédéral » et la Marseillaise.

• Suite page 14

NORMANDIE

Memento

Dimanche 18 octobre. A Coutances Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.

SEINE-MARITIME

Harmonie de Lillebonne

A l'accordage !

L'Harmonie Municipale de Lillebonne a donné un concert le 8 Mai 1981 à 21 heures, en l'église Notre-Dame de Lillebonne.

Sous la baguette de Jean-Luc Lample (costume foncé, nœud papillon très chics), devant un public attentif de plus de 200 personnes, les œuvres suivantes ont été dirigées :

Classical Hallmarks de Rick Oliver.

- Marche n° 1 pour musique militaire de Van Beethoven,
- musique des Feux d'artifices royaux de Haendel,
- Echo Carol de German Carol,
- marche du Sacre de Napoléon I de Lesueur,

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

C'est dans l'allégresse et sur un Tempo enlevé que le retour au restaurant eut lieu, où le dîner fut entrecoupé de chants et de rires. On put entendre M. Lagarde, représentant la ville de Montceau, adresser ses félicitations personnelles et celles du Conseil Municipal pour ce magnifique ré-

sultat, fruit d'un travail patient et soutenu et d'une parfaite collaboration entre les élèves, les familles et les professeurs.

A 23 h 45, comme prévu, tous les jeunes étaient rendus à leurs familles, au local de la rue de la Fontaine.

Roger NECTOUX

SEINE-ET-MARNE

Moissy-Cramayel

Décès de M. René Langlois, président de la Société de Musique

M. René Langlois vient de nous quitter, né à Chaumes en 1904, il apprit la musique au sein de la Société. Musicien chevronné de 1920 à 1939. Puis la drôle de guerre.

En 1962 il participe à la remise sur pied et à la réorganisation de la Société, avec M. Dugardin, Chef de Musique.

Président actif jusqu'au dernier moment, il avait été l'organisateur du voyage annuel au mois de Mai dernier, pour la joie de chacun.

La mort a fait son œuvre en cette veille de fête et nous a enlevé un très cher ami, amoureux de la musique et vivant en

grande partie pour elle et ses musiciens qu'il considérait comme étant de sa famille.

Homme de bien, il avait repris l'affaire de ses parents en 1940, et depuis il était l'homme à tout faire en menuiserie. Toujours disponible, ne pensant qu'à rendre service à la population de Moissy.

Je m'arrêterai ici, car les éloges à lui faire seraient trop longs à dire. Tout le monde le sait.

En présence de nombreux parents et amis qui l'accompagnaient, ses camarades musiciens de Moissy exécutèrent, à l'église, avec ferveur, la célèbre « Marche funèbre » de Chopin.

SUD-EST

Prix « Béatrice de Savoie » à M. Edmond Césari, directeur de l'Harmonie municipale d'Albertville, Lauréat du concours de composition musicale



En 1979, M. Maurice Adam, Président de l'Union départementale des Sociétés musicales de Savoie, s'était vu attribuer par le Conseil général de la Savoie, le prix « Béatrice de Savoie » pour son action en faveur de la musique.

A travers son président, c'était tous les animateurs des sociétés musicales du département qui étaient honorés. Aussi décidèrent-ils d'utiliser la somme reçue (10.000 F) à l'organisation d'un concours de composition musicale pour orchestre d'harmonie, fanfare, chorale, orchestre d'accordéon ou batterie fanfare. La seule exigence était que les concurrents soient domiciliés en Savoie.

Le jury, composé de Charles Jay, grand prix de Rome, Serge Lancen, grand prix de Rome, Michel Peus, Directeur du directeur de l'harmonie, Joseph Muller, Directeur des Chorales d'Alsace, André Ameller, directeur de chorale, président de la Fédération des chorales d'Alsace, André Ameller, premier prix de composition du conservatoire national supérieur de musique de Paris, président de la Confédération musicale de France, s'est réuni le jeudi 28 mai à la Confédération musicale de France à Paris.

Après étude des manuscrits proposés, le jury a décidé d'attribuer un prix à Edmond Césari, directeur de l'harmonie municipale et de l'école de musique d'Albertville pour son chœur « la Dormeuse ».

chœur à quatre voix mixtes sur un poème de Paul Valéry.

Le jury a d'autre part proposé pour un deuxième prix Georges Brun, directeur de la Lyre Mauriennaise, pour sa marche « Maurienne toujours ».

Ces deux œuvres seront données en première audition publique au cours d'un concert qui sera organisé en Savoie.

Nous adressons à M. Césari et à M. Brun nos plus vives félicitations.

HEUREUX MAIS UN PEU SURPRIS

M. Edmond Césari, que nous avons rencontré dans son bureau de directeur de l'École municipale de musique d'Albertville, est très heureux de cette distinction. Un peu surpris cependant :

« Certes, je m'attendais à être sélectionné et même remarqué... mais de là au prix ! »

Intéressé par ce concours de composition musicale, il avait opté pour l'harmonisation d'un chant à quatre voix mixtes, car il attache beaucoup d'importance à la chorale qu'il dirige également.

Presque par hasard il a choisi un poème de Paul Valéry.

« J'ai en réserve quelques poèmes qui me plaisent et sur lesquels j'aime à me pencher songeant à une possible harmonisation ».

Voici quelques mois, il retenait « la Dormeuse » pour une composition d'harmonie relativement moderne, après avoir obtenu l'accord de la famille du poète.

Déjà la chorale albertvilloise a interprété cette œuvre notamment lors d'une production récente dans la cité albertvilloise.

Au début, chanteurs et chanteuses se sont interrogés sur l'identité de l'auteur de la musique mais bien vite le secret en fut percé !

Voici sur notre photographie M. Edmond Césari dans son bureau de directeur de l'école de musique.

SAVOIE

Ugine

Harmonie Municipale « L'Echo du Mont-Charvin »

Mai et juin auront été riches en manifestations musicales, pour notre société, mais le point fort en est sans aucun doute, le voyage du 1^{er} mai, en Alsace. S'échelonnant sur trois jours, cette promenade, outre son grand intérêt touristique et... gastronomique, nous permit un concert hors de notre cadre habituel. C'est grâce à notre camarade Saille, clarinettiste, ayant des attaches en Alsace, que ce concert put avoir lieu. Attendus par les édiles et la population de Benfeld, petit village proche de Strasbourg, c'est sur la place, près du beffroi et de l'église que l'on s'installa. Quelque peu perturbée par les cloches de l'église voisine (célébrant un mariage) et la circulation assez gênante, notre prestation, tout en étant de qualité, n'eut pas le « rendu » que l'on pouvait espérer. Une chaleureuse et très sympathique réception en mairie permit à notre Président, Albert Botta, de remettre à M. le Maire de Benfeld, la médaille de la ville d'Ugine. Un vin d'honneur (excellent Pinot noir !) accompagnant le célèbre « Kouglof », clôtura cette amicale soirée.

Manifestation populaire par excellence, le Festival des musiques de Savoie réunit chaque année la grande foule des musiciens amateurs et de leurs supporters. C'est à Saint-Jean-de-Maurienne que se déroulait cette année cette immense kermesse. Comme il se doit, notre société participait à cette grandiose manifestation et notre concert fut très apprécié. Cette grande fête des Musiciens, outre l'émulation qu'elle suscite, permet surtout le contact et ces « retrouvailles » annuelles sont toujours très agréables à chacun.

Sur le plan local, notre concert du 16 mai, salle Chanteclerc, n'attira pas la grande foule, mais le public de qualité sut apprécier un programme fort bien construit, très bien interprété. Saluons à l'occasion de ce concert, la prestation remarquable d'un quatuor de saxophones. De formation récente, ce quatuor est constitué de quatre jeunes, tous élèves de notre société : H. Lombard, J.-L. Bouvier, C. Motier et C. Santa Giuliana. Avec un répertoire choisi, très au point, ils obtinrent un succès certain d'un public de connaisseurs. Ce concert permit aussi au public présent de connaître notre sous-directeur, Hervé Lombard, jeune Uginois, qui fit ce soir-là ses premières armes.

Juin est le mois des concerts de quartier et lors de ces manifestations, et l'audience n'est pas exceptionnelle, nous avons malgré tout la satisfaction de donner un moment de plaisir au public présent, ce qui est bien dans notre rôle de société municipale.

Avant les vacances scolaires et le traditionnel défilé du 14 juillet, c'est une journée de détente qui attend nos musiciens, le dimanche 28 juin. C'est à Héry/Ugine que chaque année, nos sociétaires, leur famille et les sympathisants, sont conviés pour un « méchoui », organisé de main de maître par quelques boute-en-train. C'est toujours dans une excellente ambiance que se déroule cette journée, terminant agréablement la saison musicale.

P. BALEGNO.

TARN

Mazamet

Ecole de musique (bilan 1980-1981)

Compte rendu d'activité de l'année musicale :

Le lundi 30 juin 1981, à 21 heures, les parents d'élèves de l'École de Musique ont été conviés à assister à la réunion qui clôturait l'année musicale de l'École de Musique. Malgré diverses manifestations locales, l'assistance était assez fournie.

M. Noël Grand, directeur, excusait tout d'abord, M. Michel Bourguignon, Maire Adjoint de Mazamet, retenu par une importante réunion du Conseil Municipal. Il remerciait tous les Parents présents, témoignage de l'intérêt qu'ils portent au bon fonctionnement de l'École de Musique. Il remerciait aussi les Délégués de Parents qui ont assisté aux diverses réunions tout au long de cette année. Pour terminer, il adressait ses remerciements à ses Collègues pour les efforts et le zèle qu'ils ont déployés durant cette année musicale particulièrement chargée. Pour ce qui est des détails, M. Grand donnait les chiffres suivants.

Elèves inscrits en début d'année : 134 Elèves.

Elèves en fin d'année : 115 élèves.

Huit Classes de Solfège ont fonctionné cette année, soit :

Préparatoire 1 (2 Classes) — Préparatoire 2 (2 Classés).

Elémentaire 1 (1 Classe) — Elémentaire 2 (1 Classe).

Moyen 1 (1 Classe) — Pas de Moyen 2.

Pré-Supérieur (1 Classe) — Pas de Supérieur.

Classes instrumentales

Cordes :

Piano : 16 Elèves — Violon : 10 Elèves — Soit 26 Elèves.

Bois et Cuivres :

Flûte : 14 Elèves — Hautbois : 3 Elèves — Clarinette : 15 Elèves — Cor : 1 Elève — Saxophone : 4 Elèves — Trompette : 10 Elèves — Saxhorn-Alto et Basse : 3 Elèves — Soit : 50 Elèves, ce qui donne en tout 76 Elèves instrumentistes.

Bilan financier :

Les frais de fonctionnement ont pu être couverts grâce à l'aide des Communes ainsi que la modeste participation des parents.

Quelques observations :

M. Grand fait observer, tout d'abord, le souci de ses collègues, comme du sien, de relever d'une manière sensible le niveau d'enseignement tant au plan du Solfège, Dictées, etc. que des instruments. Sans vouloir afficher un optimisme béat, les résultats semblent positifs. A noter à ce sujet, les conseils des Délégués de Parents d'Elèves, à l'issue du 2^e Trimestre, pour une augmentation plus modérée des difficultés. Ce qui fut fait dans une certaine mesure. Les Examens officiels se sont déroulés à Mazamet, cette année, les 23 et 24 mai 1981. De nombreuses Commissions furent créées. Il convient de remercier tous ceux et toutes celles qui ont prêté leur concours et en particulier : Mmes Pierre Chabert, Cécile Noël, Marie-Noëlle Delmont, M. René Fuchs. La municipalité de Mazamet pour avoir mis les salles à la disposition des Responsables, la famille Raynaud d'Aussillon pour le piano. La réunion s'est poursuivie sur des questions touchant la location et l'achat d'instruments par les familles. Des informations ont été fournies à ce sujet et les responsables restent à la disposition de ceux qui souhaitent de plus amples détails.

Retournée 1981-1982

Elle est fixée au mercredi 30 septembre 1981. Les cours et heures sont affichés à l'entrée de l'École de Musique Salle 110. D'ores et déjà une permanence fonctionnera tous les mercredis de juillet de 15 heures à 19 heures. Les Elèves sont invités à prendre note des détails les concernant.

Dix Classes de Solfège sont prévues cette année, il est recommandé de ne pas attendre, le nombre d'Elèves admis restant limité, ceci facilitera aussi la tâche des Responsables pour une mise en place rapide des Cours.

Audition :

Les Parents ont fait part de leur satisfaction d'avoir vu se réaliser, comme l'avaient laissé espérer l'an passé les Responsables, l'Orchestre d'Harmonie Junior placé sous la direction de Serge Sire, à qui nous adressons nos vives félicitations. Cet Orchestre qui répète le jeudi à 16 h 15 depuis un mois seulement a agréablement surpris. Nos Félicitations aussi à l'Ensemble à Cordes et à son Professeur : M. Jean-Pierre Gau. Notons au passage l'excellente interprétation de Laurence Labayle, au violon, accompagnée par sa sœur Pascale, au Piano, dans le Concerto de Rieding. L'Ensemble d'Accordéons avec mention à Isabelle Pailhe, sans oublier pour autant les chœurs qui débutèrent la soirée, formés par les Elèves des Classes de Solfège, dirigés par Mme Curtichs.

Certains parents souhaiteraient que les cours d'instrument soient un peu plus longs, les Responsables étudieront cette question, non négligeable, dès que possible, dans leur emploi du temps. Sera

abordé, ensuite, l'admission des Elèves qui désirent poursuivre leurs Etudes Musicales au Conservatoire National de Région de Toulouse, M. Grand, apportera très prochainement toutes les informations à ce sujet. Les parents approuvent, à l'unanimité, le montant mensuel nécessaire au fonctionnement de l'Ecole de Musique, modeste participation qui permet de doter surtout l'Ecole de moyens à bien fonctionner.

Mme Curtichs donne ensuite quelques explications sur les dernières moyennes trimestrielles ainsi que sur les informations fournies aux Parents par leurs enfants. Il est 22 h 30 lorsque la séance est levée, permettant à ceux des Parents qui le désiraient, de s'entretenir quelques instants avec les Professeurs, après des souhaits de bonnes vacances.

Voici la liste des Responsables chargés des différents cours, que nous remercions très sincèrement :

Mme Curtichs, Mlle Gourc, Mlle Strehiano, MM. Grand, Gau, Sire, Delgado, Nègre, Marin. Nous remercions aussi les Pianistes accompagnateurs de la Soirée de l'Audition : M. Grand, Mme Noël, Mlles Strehiano et Labayle.

Remerciements aussi à M. Jacques Chambat, Président de l'Harmonie, MM. Sire André, Bardy, Gout, pour leur aide lors des examens.

Graulhet

17 mai 1981 : Emouvant Concert à Notre-Dame

Oui, vraiment, la quelque deux cent cinquante ou trois cents auditeurs ont dû se féliciter d'avoir assisté au concert vocal et musical du 17 mai. Pour une « première » ce fut un succès justifié, remarquable et inespéré, jamais connu dans notre cité. Nous ne nous étions pas trompés quand nous l'avions prévu et annoncé.

Au nom de la Commission Culturelle extra-municipale, M. Rouyre, adjoint délégué remerciait vivement tous ceux qui avaient permis l'organisation et la réalisation de cette manifestation musicale ; le clergé graulhetois, les employés municipaux, et bien sûr, l'Ensemble Vocal Jacquemart de Lavaur, sans oublier évidemment l'Union Musicale. Il proposait de dédier ce concert à M. Dondeyne qui a tant fait pour la musique à Graulhet. Il terminait son allocution en exprimant deux

vœux : qu'une telle expérience puisse se renouveler et qu'une chorale se constitue enfin chez nous.

Les murs de Notre-Dame du Val-d'Amour allaient bientôt vibrer de chœurs exprimant tour à tour la joie, la foi, la douleur et l'espoir. Jamais ils n'avaient retenti d'une musique si émouvante, si brillante et si généreuse. La bonne acoustique des lieux ajoutait encore à la qualité de l'exécution.

Il est vrai que l'on ne peut pas être déçu quand on inscrit au programme des maîtres comme Saint-Saëns, Mozart, Fauré, Bizet, Verdi ou Haendel et que l'on interprète leurs œuvres les plus délicates ou les plus réussies.

Dès l'ouverture, l'U.M. donnait le ton en nous offrant une marche anglaise solennelle et pathétique. Chaque morceau, chaque chœur était présenté avec compétence et simplicité ; des pièces parfois difficiles mais bien choisies et bien rendues.

C'est tout le programme qu'il faudrait commenter, point par point, pour rendre compte de la vive émotion, du bonheur profond qu'il a procuré à un auditoire littéralement ravi et qui ne ménagea pas ses applaudissements. Bien des cœurs se sont gonflés de joie, bien des yeux se sont embués de larmes au contact d'une si belle prestation. Nous avons tous vécu des moments intenses, inoubliables, où choristes, musiciens et public communiaient dans une même exaltation, dans un même sentiment de bonheur.

Nous citerons cependant les œuvres qui nous ont paru atteindre les sommets de l'émotion : l'Ave Verum de Mozart, les Négros Spirituels, la suite de l'Arlésienne avec de remarquables solistes à la flûte et au saxo, la Marche triomphale d'Aida où les trompettes de nos jeunes artistes se surpassèrent et le final Canticorum Jubilo de Haendel brillamment exécuté par l'ensemble chœur et orchestre.

Jamais, chez nous, nous n'avons été à pareille fête ! Tous les visages étaient radieux. Tout le monde était heureux ! Les uns pour avoir éprouvé un plaisir véritable, les autres pour l'avoir si généreusement prodigué.

Nous ne saurions trop remercier, encore et chaleureusement les artistes et artisans de cette magnifique manifestation musicale qui s'inscrit désormais au tableau d'honneur des grands événements culturels de notre cité.

Eclatant succès de la soirée de l'Estudiantina Albigeoise au théâtre municipal d'Albi



C'est un énorme succès populaire qu'a effectivement connu la grande soirée artistique offerte vendredi 22 mai 1981 à 21 heures au Théâtre Municipal d'Albi par l'Estudiantina Albigeoise.

La notoriété des différents concerts de notre orchestre de mandolines qui se produit un peu partout dans le Département n'était pas étrangère à cet engouement du public.

A ceci, il convient également d'ajouter que la renommée du groupe de danseurs polonais To I Hola dont personne n'a oublié la brillante prestation à la télévision dans le cadre des « Musiciens d'un soir » avait attiré pour sa part bon nombre de nos concitoyens.

La première partie du programme était assurée par l'Estudiantina Albigeoise, sous la Direction de M. Louis Llop, qui présente successivement :

- La Frisonnette, Ouverture de J.-B. Kok.
- Belle Castillane - Sérénade de M. Maciocchi.
- Le Secret de Polichinelle, Ouverture de H. Goitre.
- Choros de D. Semenzato.
- Songe Fantastique, Fantaisie de C. Guindani.
- Nuits florentines, Valse de M. Maciocchi.
- Le Corso Blanc, Polka Marche de H. Tellam.
- Wiazanka, Suite et chants populaires polonais de I. Musielak.

Pour la plupart ces morceaux étaient interprétés pour la première fois par l'orchestre.

Le public n'a pas ménagé ses applaudissements enthousiastes rendant ainsi hommage à la qualité de l'exécution, la finesse des nuances ainsi qu'à la mise en place parfaite des œuvres présentées.

En tout honnêteté la deuxième partie de la soirée consacrée au folklore polonais danses et chants, charma le public qui n'est pas près d'oublier l'éblouissante prestation de ces jeunes gens et jeunes filles qui, dans leurs habits de lumière, nous transportèrent, pour ces trop brefs instants, dans leur ronde folle à travers leur magnifique pays d'origine pour lequel ils gardent dans leur cœur une certaine nostalgie.

Très documentée, la présentation du spectacle était assurée avec beaucoup de talent, de charme et de finesse par Mme Brigitte Loupias.

La présence dans la salle des artistes du groupe national polonais Baltyk qui se produit actuellement dans notre région, apporta à cette soirée une note particulièrement émouvante.

En guise de remerciement, à peine le rideau baissé, spontanément et avec beaucoup de chaleur ils interprétèrent un choral d'une rare beauté qui retint sous le charme encore quelques instants le nombreux public qui n'est pas près d'oublier ce 14^e Mai Musical de l'Estudiantina Albigeoise.

A l'attention des élus, des services municipaux, des animateurs et responsables d'associations

LA MUSIQUE DANS LA COMMUNE

La musique, qui grâce à la radio et au disque est présente dans tous les foyers, occupe aussi une place importante dans les activités collectives. Plus d'un millier de communes ont une école ou un conservatoire de musique ; on dénombre plus de 2.000 chorales ; plus de 5.000 sociétés musicales permettent la pratique instrumentale (harmonies, fanfares et batteries fanfares, sans compter les grands orchestres nationaux, régionaux et de grandes villes ni les petits groupes de jazz, de rock ou de folk.

Les Centres culturels et Maisons de Jeunes organisent concerts et auditions et des festivals musicaux apparaissent un peu partout.

Le responsable municipal et l'animateur soucieux du développement musical dans la commune s'interrogent souvent sur la possibilité d'améliorer et de

développer les activités existantes :

Que faire pour la musique pendant le temps scolaire ? Quelles méthodes adopter pour que l'éducation musicale encourage les jeunes plutôt qu'elle ne les dissuade ? Quels types de concerts,

Les journées d'information et d'échanges organisées à : L'Institut national d'Education Populaire de Marly-le-Roi (78160), les 2, 3 et 4 octobre 1981.

ont pour objectifs :

- d'apporter des informations générales sur le domaine musical, des ouvertures sur les différentes pédagogies, les styles et les pratiques : chant choral et pratiques instrumentales, musique traditionnelle et musique contemporaine, musique dite « sérieuse » et musique légère, lyrique et musiques populaires, variétés, folk, rock, reggae, etc.
- de mettre en contact des personnes qui ont une approche relativement globale de la musique et d'autres qui sont spécialisées dans un style ou une pratique.

Ces journées ne sont donc pas réservées à des spécialistes. Le nombre des participants ne dépassera pas une quarantaine de personnes pour permettre de véritables débats après les exposés des intervenants et faciliter les échanges d'expériences.

D'ores et déjà le concours de personnalités, d'organismes et

d'auditions, de spectacles lyriques proposer aux divers publics ? Quelles pratiques instrumentales encourager et par quels moyens ? Comment poser le problème des choix puisque les moyens en compétences, en locaux et en finances sont toujours limités ?

d'associations jouant un rôle important dans le développement musical a été sollicité. Le programme détaillé qui sera envoyé aux inscrits donnera l'identité des intervenants.

PROGRAMME PREVU

Vendredi 2 octobre (à partir de 10 heures) :

- Présentation des participants et inventaire de leurs questions.
- L'éducation musicale : Situation en milieu scolaire (actions des instituteurs, professeurs et animateurs),
- situation de l'éducation spécialisée (écoles et conservatoires de musique),
- autres actions extra-scolaires,
- problèmes de pédagogie et de financement,

— histoire du rock (en soirée avec illustration sonore).

Samedi 3 octobre :

- Les pratiques vocales et instrumentales d'amateurs : Les chorales, les harmonies, fanfares, batteries, les groupes de rock.
- La diffusion musicale : Auditions, concerts, spectacles lyriques, festivals. Discothèques de prêt. Les publics, les lieux, les financements.

Dimanche 4 octobre :

- Une politique d'ensemble pour la musique : Conception et mise en œuvre. Réflexion à partir du cas de la ville de Grenoble et du cas d'un secteur rural.

L'essentiel du programme sera terminé pour le dimanche midi.

taux de 50 % du tarif S.N.C.F. 2^e classe.

L'Institut National d'Education Populaire étant agréé au titre de la formation professionnelle continue, les participants dont l'organisme employeur prend en charge le stage à ce titre (loi de juillet 1971) sont priés de le mentionner sur la fiche d'inscription. Une convention simplifiée est alors passée entre l'Institut National d'Education Populaire et l'employeur. Celui-ci règle, sur facturation, un prix de journée fixé par le Conseil d'Administration (100 F par jour en 1981). L'Institut National d'Education Populaire ne rembourse pas de frais de voyage dans ce cas.

Renseignements : tél. (3) 958-49-98.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 257-94.40

QUATUOR DE SAXOPHONES « A PIACERE »



Le quatuor de saxophones « A Piacere » est composé de jeunes musiciens solistes, diplômés de divers concours internationaux (Ancona 1979, Genève 1970), nationaux (1^{er} prix du conservatoire national supérieur de Paris, prix du concours d'interprétation musicale d'Aix-les-Bains, Institut de musicologie de Paris-Sorbonne) et également professeurs des conservatoires nationaux et régionaux.

Jean-Pierre Caens, saxophone soprano, Jean-Marc Larche, saxophone alto, Patrice Roquel, saxophone ténor, Claude Gallorini, saxophone baryton.

Les membres de l'ensemble se sont fixé pour but de sensibiliser le public à toutes les musiques propres au quatuor de saxophones. Ainsi leurs programmes s'ouvrent-ils sur un répertoire très varié :

- Musiques du Moyen Age et de la Renaissance.
- Musiques de XVII^e et XVIII^e siècles.
- Tout le répertoire original de quatuor de saxophones, tant romantique (Jean-Baptiste Singelee, Gabriel Pierné, A. Glazounov...) que moderne (Alfred Desenclos, Jean Absil, Florent Schmitt, Jean Françaix...) et contemporain (Julien Falk, Francis Baguerre, Antoine Tisné, André Ameller...) dont de nombreuses commandes...
- Enfin, de nombreuses adaptations de pièces de jazz (Scott Joplin, Charlie Parker, Dave Brubeck...).

Renseignements : Jean-Pierre Caens, 26, rue Mégevand, 25000 Besançon. Tél. : (81) 81-23-10.

Le quatuor d'anches « Aulodia » est composé de jeunes musiciens solistes, diplômés de divers concours nationaux (Conservatoire national supérieur de Paris, Institut de musicologie de Paris) et internationaux (Genève, Ancona) et également professeurs de conservatoires nationaux ou régionaux (Dijon, Besançon, Montbéliard).

Jean-Pierre Boutte, hautbois, Patrick André, clarinette, Jean-Pierre Caens, saxophone, Jean-Chantal Koebcke, basson.

Les membres de l'ensemble se sont fixé pour but de sensibiliser le public à toutes les musiques faisant appel aux quatre anches de l'orchestre symphonique. La formation présente de nombreuses variations grâce à l'utilisation des familles instrumentales : hautbois, cor anglais, clarinettes si b, la et b, saxophones soprano, alto, ténor.

Le répertoire permet un programme très éclectique

- Musiques du Moyen Age.
- De la Renaissance française : Gervaise, Attaignant, Du Tertre...
- De la Renaissance allemande et italienne : Praetorius, Schein, Susato, Gabrieli.
- Des XVII^e et XVIII^e siècles : Gréty, Stamitz, J.-S. Bach.
- Romantiques : Tchaïkovsky, Grieg, Borodine...
- Modernes : Ibert, Bartok, Poulenc...
- Contemporaines : Alain Louvier, Denise Roger, Francis Baguerre, Paul Arma, Monic Cecconi, Pierre-Max Dubois, André Ameller et de nombreuses commandes.

Renseignements : Jean-Pierre Caens, 26, rue Mégevand, 25000 Besançon. Tél. : (81) 81-23-10.

QUATUOR D'ANCHES « AULODIA »



DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tél. : 08.24.87



POUR
SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
Catalogue sur demande

faites
abonner
vos sociétés !

EDITIONS ROBERT MARTIN

Nous informons les PROFESSEURS DE MUSIQUE qu'ils recevront début septembre notre CATALOGUE D'ENSEIGNEMENT ET MUSIQUE INSTRUMENTALE.

D'autre part, les CHEFS DE MUSIQUE recevront le même CATALOGUE DE MUSIQUE D'ENSEIGNEMENT ainsi que : notre RECUEIL DE NOUVEAUTES DE MUSIQUE POUR HARMONIE OU FANFARE avec disques souples et le RECUEIL DE NOUVEAUTES avec disques souples des EDITIONS MOLENAAR.

Courant octobre, notre CATALOGUE GENERAL HARMONIE-FANFARE, BATTERIE-FANFARE, INSTRUMENTS, ACCESSOIRES ET TOUS ARTICLES DIVERS sera adressé aux chefs et professeurs de musique.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 40 F
ETRANGER 1 an 80 F

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars
Mai, Juillet, Août
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86